

L'Algérie prend part à la réunion ministérielle du GECF
À Moscou, les pays exportateurs de gaz resserrent les rangs P4

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 26 octobre 2026 / N° 1453 / PRIX 20 DA



Nouvelle médaille d'or pour Kaylia Nemour P16

Envoi d'un détachement de l'ANP au Niger

LE CONSEIL DE LA NATION DONNE SON FEU VERT

L'Armée nationale populaire (ANP) a obtenu une autorisation parlementaire pour envoyer un détachement au Niger, avec pour mission de protéger et de sécuriser les équipes et les projets énergétiques de SIPEX, la filiale internationale de Sonatrach chargée de l'exploration et de la production. P3



Le projet américain sous le feu des critiques

SAHARA OCCIDENTAL : AMAR BELANI MET EN GARDE CONTRE UN SCÉNARIO À HAUT RISQUE

P2

De la lutte contre la spéculation à la sécurité hydrique

LE GOUVERNEMENT FIXE SES PRIORITÉS

P3

Désinformation, cyberattaques et manipulation de l'opinion L'ANP met en garde contre les nouvelles armes de déstabilisation

Face à la multiplication des menaces liées aux guerres hybrides, l'Armée nationale populaire (ANP) met l'accent sur les risques que représentent la désinformation, les cyberattaques et la manipulation de l'opinion publique. P2



DÉSINFORMATION, CYBERATTAQUES ET MANIPULATION DE L'OPINION

L'ANP met en garde contre les nouvelles armes de désstabilisation

Face à la multiplication des menaces liées aux guerres hybrides, l'Armée nationale populaire (ANP) met l'accent sur les risques que représentent la désinformation, les cyberattaques et la manipulation de l'opinion publique. Le général d'armée Saïd Chanegriha a souligné la nécessité de renforcer la vigilance, de déconstruire les contrevérités et de promouvoir un récit national objectif.

PAR NASSIM TERKI

Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, hier, au Cercle national de l'Armée de Béni Messous, à Alger, un séminaire national intitulé « Les médias nationaux et les guerres hybrides : relever les défis et gagner le pari ». Organisée par la Direction de l'information et de la communication de l'état-major de l'ANP, cette rencontre a été consacrée aux nouvelles formes de menaces auxquelles les États sont confrontés. Les guerres hybrides exploitent notamment les progrès des technologies de l'information et de la communication pour porter atteinte à la sécurité des pays et fragiliser la cohésion de leurs sociétés. Dans ce contexte, le chef d'état-major a souli-

gné la place qu'occupent les médias dans la formation d'une conscience collective et la préservation des repères nationaux. Il a appelé les professionnels du secteur à redoubler de vigilance et à contribuer au renforcement de la stratégie nationale de communication. Il a également insisté sur la nécessité de mettre en place des mécanismes permettant de déconstruire les contrevérités et de promouvoir un récit national solide et objectif. L'enjeu est notamment de faire face aux tentatives de manipulation de l'information, qui constituent l'un des moyens employés dans les guerres hybrides. Parmi les pratiques évoquées par Saïd Chanegriha figurent les campagnes de désinformation, la diffusion de fausses nouvelles, la manipulation des faits, les cyberattaques et les actes de sabotage. Ces actions visent, selon lui, à semer le doute et à discréditer les réalisations

du pays. La réponse à ces menaces ne peut se limiter à réagir une fois les faits accomplis. Le général d'armée a insisté sur l'importance d'une approche préventive et anticipative, qui suppose de rester attentif aux évolutions des guerres hybrides et de mieux en comprendre les mécanismes. La vigilance permanente est ainsi présentée comme une nécessité face à des menaces qui évoluent au rythme des progrès technologiques et de la transformation des moyens de communication. Pour le chef d'état-major, cette vigilance, conjuguée à une meilleure connaissance de ces nouvelles formes de confrontation, est essentielle à la préservation de l'unité de la société, ainsi que de la sécurité et de la stabilité du pays. Ont également pris part à ce séminaire des membres du gouvernement, des conseillers du président de la République, le commandant des



Forces terrestres, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), les commandants des Forces, de la Gendarmerie nationale et de la Garde républicaine, le directeur de Cabinet auprès du MDN, ainsi que le commandant de la 1re Région militaire. La rencontre a également réuni des chefs de départements, des directeurs et des chefs de services centraux du MDN et de l'état-major de l'ANP, ainsi que des responsables de médias nationaux, des directeurs d'universités et des professeurs universitaires. Les participants ont d'abord suivi un film documentaire intitulé « Les médias nationaux à l'aune des guerres hybrides : défis et enjeux », produit par la Direction de

l'information et de la communication de l'état-major de l'ANP. Des conférences ont ensuite été animées autour de plusieurs thématiques, notamment les contenus numériques et les stratégies à adopter pour relever les défis qu'ils posent, la réalité du système médiatique national, les moyens de fédérer les efforts des médias au service des intérêts vitaux du pays, ainsi que la veille stratégique et la force du récit national face aux guerres hybrides. La rencontre a été ponctuée de débats au cours desquels experts et cadres ont échangé leurs points de vue et leurs idées, contribuant ainsi à enrichir les travaux et les recommandations du séminaire. ■

La République lui rend un ultime hommage Mohamed Ali Haroun inhumé au cimetière d'El Alia

La dépouille du moudjahid et ancien membre du Haut Comité d'État, Mohamed Ali Haroun, décédé à l'âge de 99 ans, a été inhumée dimanche au cimetière d'El Alia, à Alger. Étaient présents aux funérailles le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, des membres du gouvernement, des personnalités nationales, des membres de la famille révolutionnaire, ainsi que des proches et des amis du défunt et de nombreux citoyens. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait adressé, samedi, ses sincères condoléances à la famille du défunt, lui exprimant sa profonde compassion. Dans son message de condoléances, le chef de l'État a rendu hommage à un interlocuteur d'une rare élégance intellectuelle, à un auteur témoin d'événements majeurs, à un éminent juriste et à un grand avocat qui avait défendu les détenus et les militants algériens devant les tribunaux français. Il a souligné que le défunt restera dans l'histoire pour son engagement national, depuis son élection à l'Assemblée nationale constituante, ainsi que pour son parcours d'homme d'État, notamment en qualité de ministre et de membre du Haut Comité d'État.

LA CHAÎNE DÉNONCE L'AGRESSION DE SON CORRESPONDANT EN FRANCE AL24 News exige une réponse à la hauteur de la gravité des faits

Le journaliste Badis Khenissa, correspondant en France de la chaîne publique algérienne AL24 News, a déclaré avoir été victime d'une agression physique samedi 24 octobre. Le journaliste et sa chaîne ont fait état de cet incident, sans toutefois en préciser les circonstances. Dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, Badis Khenissa a dénoncé un acte qu'il qualifie de « lâche » et d'« odieux », soulignant la gravité des faits et leurs conséquences potentielles. Il a néanmoins choisi de ne pas divulguer davantage d'informations sur les

circonstances de l'agression, invoquant la dignité et le sens des responsabilités. Cette réserve, a-t-il précisé, ne signifie nullement qu'il entend minimiser la gravité de ce qui s'est produit ou faire preuve d'indulgence envers de tels comportements. Le journaliste a également annoncé son intention d'engager les procédures nécessaires, avec toute la rigueur qu'exige cette affaire. Il a insisté sur la nécessité de ne pas banaliser la violence, de ne tolérer aucune forme d'intimidation et de ne pas laisser place à l'impunité. Malgré cet incident, Badis Khenissa a af-

firmé rester fidèle à ses convictions et à ses principes, réitérant son attachement à l'Algérie et son engagement envers son pays. De son côté, la direction d'AL24 News a condamné fermement l'agression de son correspondant, survenue, selon son communiqué, à Paris. Signé par le directeur de la chaîne, Lamine Chikhi, le texte assure que le journaliste bénéficiera de tout l'accompagnement juridique nécessaire. La chaîne a également affirmé que cet acte ne remettrait pas en cause sa détermination à défendre les intérêts supérieurs de l'Algérie. R. N.

LE PROJET AMÉRICAIN SOUS LE FEU DES CRITIQUES Sahara occidental : Belani met en garde contre un scénario à haut risque

Dans une tribune, Amar Belani, ancien ambassadeur, met en garde contre les conséquences d'une éventuelle adoption, par le Conseil de sécurité de l'ONU, du projet de résolution américain sur le Sahara occidental sans amendements substantiels. Il estime que ce texte, en érigeant le plan d'autonomie marocain en base exclusive des négociations, risque de compromettre les perspectives d'un règlement politique juste et durable, en marginalisant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. L'auteur souligne que ce déséquilibre pourrait conduire le Front Polisario à se retirer du processus politique si ses revendications ne sont pas prises en compte. Une telle décision priverait les négociations de l'un de leurs principaux protagonistes et risquerait d'aggraver l'impasse diplomatique. Belani met également en garde contre une interprétation qui ferait porter au Polisario la responsabilité de l'échec des négociations, sans tenir compte du caractère déséquilibré du cadre proposé. L'avenir de la Mission des Nations unies pour

l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) constitue un autre point d'inquiétude. Le projet prévoit une réduction importante de ses effectifs militaires, la fin de son mandat de maintien de la paix et sa transformation en mission politique spéciale. Selon l'ancien ambassadeur, une telle évolution pourrait affaiblir les mécanismes internationaux de surveillance et de prévention des incidents, dans un contexte marqué par la persistance des tensions et le blocage du processus politique. Belani évoque également le risque d'une extension des opérations militaires marocaines à l'est du berm, dans les territoires contrôlés par le Front Polisario. Une telle éventualité pourrait provoquer une réaction du mouvement sahraoui, accentuer les tensions avec l'Algérie et élargir les risques d'instabilité à l'ensemble de la région. Il souligne ainsi les conséquences potentiellement graves d'une combinaison entre l'affaiblissement de la présence internationale et l'absence de perspectives politiques crédibles. Dans ce contexte, les positions de

la Russie et de la Chine pourraient peser sur les négociations au Conseil de sécurité. Les deux pays avaient exprimé des réserves lors de l'adoption de la résolution 2797, le 31 octobre 2025, appelant notamment à un texte plus équilibré et au respect des principes de la Charte des Nations unies. Leur rôle dans d'éventuelles modifications du projet américain pourrait contribuer à préserver un cadre de négociation auquel les parties accepteraient de participer. En conclusion, Belani appelle Washington à faire preuve de réalisme en acceptant des amendements substantiels susceptibles de rééquilibrer le texte. Il estime qu'une résolution perçue comme imposant une solution prédéterminée risquerait de fragiliser davantage le processus politique, sans pouvoir se substituer à un accord accepté par les parties. Au-delà du dossier sahraoui, l'enjeu concerne également la sécurité et la stabilité régionales, qui pourraient être durablement affectées par une rupture des négociations et une reprise plus intense des hostilités. Y. R.

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdokader Safir,
02 Rue Farid Zouliouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YOUSSEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

ENVOI D’UN DÉTACHEMENT DE L’ANP AU NIGER

Le Conseil de la nation donne son feu vert

L'Armée nationale populaire (ANP) a obtenu une autorisation parlementaire pour envoyer un détachement au Niger, avec pour mission de protéger et de sécuriser les équipes et les projets énergétiques de SIPEX, la filiale internationale de Sonatrach chargée de l'exploration et de la production.

PAR NASSIM TERKI

Les membres du Conseil de la nation ont approuvé à l'unanimité la demande présentée à cet effet, lors d'une séance à huis clos tenue dans la matinée, conformément aux dispositions de la Constitution, notamment au deuxième alinéa de son article 91. La séance s'est déroulée en présence d'officiers supérieurs et d'officiers généraux de l'ANP, ainsi que du ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, qui a présenté un exposé sur la mission assignée au détachement. Selon les propos rapportés par des membres du Conseil, le ministre a insisté sur le caractère pacifique de cette mission, qui intervient en réponse à une demande des autorités nigériennes. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts de Niamey visant à relancer son secteur des hydrocarbures et à tirer profit de l'expertise de Sonatrach pour accroître les ressources financières du pays. Le Niger figure parmi les pays les moins bien classés selon l'indice de développement humain des Nations unies, malgré l'abondance de ses ressources naturelles. Le projet a recueilli le soutien des 148 membres présents, ainsi que celui des membres du bureau. À noter que le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a lui-même pris part au vote, témoignant ainsi du soutien de l'institution à cette décision. Le résultat du scrutin est venu confirmer les positions favorables exprimées au cours du débat par les présidents des groupes parlementaires. Dans une brève déclaration à la presse, à l'issue du vote, le membre du Conseil de la nation Dahou Ould Kablia a exprimé son soutien à l'envoi d'un détachement de l'ANP au Niger. Il a estimé que cette décision servait les intérêts de l'Algérie et contribuait à préserver la paix et la stabilité dans la région, tout en protégeant les intérêts économiques et sécuritaires du pays, notamment les investissements du groupe Sonatrach.



L'ancien ministre de l'Intérieur a expliqué que l'approbation de cette décision relevait de l'exercice des prérogatives parlementaires et constitutionnelles. Il a précisé que l'envoi du détachement militaire répondait à une demande des autorités nigériennes, dans le but de protéger les installations concernées, de préserver les intérêts communs des deux pays et de favoriser des retombées mutuellement bénéfiques. Le responsable a également mis en garde contre l'existence de parties qui cherchaient, selon lui, à porter atteinte aux relations d'amitié entre l'Algérie et le Niger. Il a souligné la nécessité de préserver ces relations et de renforcer la coopération bilatérale au service des intérêts communs des deux pays. De son côté, le membre du Conseil de la nation Belkacem Boulghiti a insisté sur la dimension sécuritaire et stratégique de cette décision. Selon lui, elle traduit la volonté de l'Algérie de protéger sa sécurité et ses intérêts dans le cadre de son partenariat avec les pays voisins, en particulier le Niger. Il a précisé que la mission confiée au détachement militaire était claire-

ment délimitée et consistait à protéger les intérêts économiques algériens dans ce pays. Il a également indiqué que le vote en faveur de cette autorisation avait été unanime. Le membre du Conseil de la nation Sid Ali Benbaïche a, pour sa part, mis en avant l'importance économique des investissements algériens à l'étranger et la place de Sonatrach, pilier de l'économie nationale. Il a souligné la nécessité de protéger les installations et les projets du groupe dans la région du Sahel. Selon lui, la protection des entreprises nationales opérant à l'étranger relève de la préservation des intérêts économiques et stratégiques de l'Algérie. Il a estimé que cette décision traduisait la volonté de l'État de sécuriser ses investissements dans le cadre de l'exercice de sa souveraineté et de la défense de ses intérêts nationaux. Situé dans le nord du Niger, le champ pétrolier de Kafra constitue un axe majeur de la coopération énergétique entre l'Algérie et Niamey. Cette coopération s'inscrit également dans le contexte du projet stratégique de gazoduc destiné à acheminer du gaz vers l'Europe. ■

DE LA LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION À LA SÉCURITÉ HYDRIQUE

Le gouvernement fixe ses priorités

Le gouvernement s'est réuni hier pour examiner plusieurs dossiers prioritaires, notamment la régulation du marché national des produits alimentaires et agricoles, la lutte contre la spéculation, la protection des zones forestières contre les incendies, la modernisation des établissements de formation professionnelle et le suivi des projets de dessalement de l'eau de mer. Il a entamé sa réunion par l'examen d'un exposé consacré aux mesures prises pour mettre en œuvre les décisions arrêtées par le président de la République lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, notamment celles relatives à la régulation du marché national des produits alimentaires et agricoles de large consommation, compte tenu de leur incidence sur la vie quotidienne des citoyens, indique un communiqué des services du Premier ministre. Les différentes mesures prises aux niveaux central et local pour garantir la disponibilité des produits de première nécessité à des prix abordables ont été

passées en revue. À cet effet, une série de rencontres directes a été organisée avec la participation des représentants des différentes filières agricoles, des organisations commerciales et des acteurs intervenant dans les chaînes d'approvisionnement du marché national. Le dispositif mis en place repose sur la délégation aux walis de la République de prérogatives en matière de gouvernance et d'activation des mécanismes nécessaires, en coordination directe et permanente avec les administrations centrales concernées. L'objectif est d'assurer une meilleure maîtrise des données et des informations ayant une incidence sur la fluidité et la transparence de l'acheminement des marchandises, du producteur au consommateur, et de lutter contre toutes les formes de spéculation illicite. Des mesures dissuasives seront prises, en coordination avec les services de sécurité et les autorités judiciaires, afin de préserver le pouvoir d'achat des citoyens, précise le communiqué. Le gouvernement a ensuite

pris connaissance des résultats des travaux de l'atelier d'experts chargé d'élaborer un projet de loi fixant les normes applicables aux habitations situées dans les zones forestières. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions données par le président de la République à ce sujet le 30 août dernier. À cette occasion, le gouvernement a indiqué que les conclusions des travaux de la commission technique seraient soumises à l'approbation de la commission sectorielle installée par le Premier ministre le 16 septembre dernier. Le projet de loi vise principalement à protéger les personnes et les biens contre les risques d'incendie et à faciliter les interventions sur le terrain. Le gouvernement a également examiné un exposé relatif au référentiel des normes techniques et architecturales du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels. Ce cadre vise à moderniser les établissements du secteur en uniformisant les normes de conception et d'équipement et en intégrant des exigences environnementales et numériques. Il s'agit ainsi de rationaliser les coûts de réalisation, d'améliorer la qualité des espaces pédagogiques et de permettre aux jeunes stagiaires d'acquérir des compétences adaptées aux besoins du marché du travail. Enfin, dans le cadre de la poursuite des efforts visant à renforcer la sécurité hydrique, le gouvernement a examiné les opérations de suivi et de contrôle des travaux de raccordement des conduites de rejet des nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer.

Y. R.

Éditorial l'EXPRESS

ALGER, AU CHEVET DE LA LIBYE

PAR BOUALEM B

L'Algérie a accueilli hier une réunion ministérielle consultative du Mécanisme tripartite des pays voisins de la Libye. Ahmed Attaf, Mohamed Ali Nafti et Badr Abdelatty y ont examiné l'évolution de la situation politique et sécuritaire dans le pays voisin, avec une même préoccupation : faire avancer un règlement de la crise libyenne sous l'égide des Nations unies. Le ministère des Affaires étrangères évoque une coordination destinée à soutenir une solution « consensuelle et inclusive », fondée sur le dialogue entre Libyens et devant aboutir à la tenue d'élections législatives et présidentielles libres, puis à la mise en place d'institutions unifiées. L'Algérie, la Tunisie et l'Égypte ne sont pas des observateurs détachés d'une crise lointaine. Elles partagent avec la Libye des frontières, des intérêts économiques, des flux humains et des enjeux de sécurité. Lorsque ce pays se fracture, tout l'espace maghrébin et méditerranéen en ressent les effets. Le mécanisme tripartite traduit cette réalité. Il offre aux trois pays voisins un cadre pour confronter leurs analyses, rapprocher leurs positions et appuyer le processus onusien, sans se substituer aux Libyens. Le communiqué du ministère des Affaires étrangères insiste justement sur la nécessité de préserver l'unité et la souveraineté de la Libye. Le pays demeure marqué par la rivalité entre les autorités de Tripoli et celles de l'Est, soutenues par la Chambre des représentants et le maréchal Khalifa Haftar. Cette division, héritée de l'effondrement des institutions après 2011, a été aggravée par le report sine die des élections prévues en décembre 2021. Les Nations unies ont toutefois salué un accord conclu le 30 août dernier entre les principaux camps politiques. Celui-ci prévoit la reconstitution de la Haute Commission électorale nationale et l'adoption d'un cadre juridique révisé pour la tenue d'élections législatives et présidentielles dans un délai de deux ans, sous l'autorité d'un gouvernement unifié. Le chemin reste évidemment étroit. Le représentant spécial de l'ONU a rappelé devant le Conseil de sécurité que les divisions institutionnelles, la fragilité sécuritaire et la dégradation économique continuaient de peser sur le pays, malgré des avancées jugées encourageantes. C'est là que réside l'intérêt de la réunion d'Alger. Les trois pays peuvent encourager les Libyens à transformer les engagements pris sur le papier en décisions concrètes, notamment en matière de législation électorale, de sécurité et d'unification des institutions. Leur rôle consiste, bien entendu, à apporter un soutien respectueux de la volonté du peuple libyen, et non à exercer une tutelle. La Libye a besoin de paix, mais aussi de confiance. Si Alger, Tunis et Le Caire parviennent à aider les Libyens à progresser et à réduire leurs divergences, cette rencontre aura servi une cause qui dépasse la diplomatie de voisinage : celle de la stabilité d'un pays et d'une région qui en ont tant besoin.

Le président Tebboune reçoit les chefs de la diplomatie tunisienne et égyptienne

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier le ministre des Affaires étrangères, de l'Immigration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, ainsi que la délégation qui l'accompagne », indique un communiqué de la Présidence de la République. Le président Tebboune a ensuite reçu le ministre égyptien des Affaires étrangères, de l'Immigration et des Égyptiens à l'étranger, Badr Abdelatty, accompagné de la délégation qui l'accompagne. Ont assisté à ces audiences le directeur de cabinet de la Présidence de la République, Lounès Magramane, et le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf.

L'ALGÉRIE PREND PART À LA RÉUNION MINISTÉRIELLE DU GECF À Moscou, les pays exportateurs de gaz resserrent les rangs

Cette rencontre réunit les pays membres et observateurs autour des perspectives du marché gazier mondial, de la sécurité des approvisionnements et de la stabilité des marchés. Les discussions portent également sur les défis de l'industrie gazière, dans un contexte de mutations énergétiques et d'impératifs climatiques.

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, prendra part aujourd'hui à Moscou, en Russie, aux travaux de la 28e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF). Cette réunion sera présidée par le ministre d'État chargé des Ressources pétrolières (Gaz) de la République fédérale du Nigeria, Ekprikpe Ekpo, qui assure la présidence de la réunion ministérielle du Forum pour l'année 2026. Elle se tiendra en préparation du 8e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du GECF, avec la participation des ministres chargés des hydrocarbures des pays membres et observateurs, ainsi que de représentants d'organisations et d'institutions internationales du secteur de l'énergie, indique un communiqué du ministère. Les discussions porteront notamment sur l'évolution des marchés mondiaux du gaz et leurs pers-

pectives à court, moyen et long termes, à la lumière des mutations rapides que connaît le secteur de l'énergie. Elles concerneront également « l'examen des moyens à même d'assurer la sécurité des approvisionnements et de renforcer la stabilité des marchés, de manière à réaliser l'équilibre entre les intérêts des pays producteurs et consommateurs », tout en tenant compte des exigences de la sécurité énergétique et des impératifs de la transition climatique, précise le communiqué. Les rapports du Forum consacrés aux prévisions des marchés mondiaux du gaz seront présentés lors de cette réunion. Parmi les principaux documents figurent le rapport annuel sur le marché du gaz pour 2026 et la 10e édition du rapport prospectif mondial « Global Gas Outlook 2055 ». Ce dernier anticipe les évolutions et les perspectives du secteur à l'horizon 2055 et contribue à enrichir les dé-

bats internationaux sur l'avenir des marchés gaziers et leurs orientations. Cette réunion constitue également une occasion d'approfondir le dialogue et de consolider la coopération entre les États membres, ainsi que de suivre la mise en œuvre des engagements issus de la « Déclaration d'Alger », adoptée lors du sommet organisé en Algérie en 2024. Celle-ci repose sur les principes d'équité, de transparence et de prise en compte des intérêts de l'ensemble des membres, tout en soulignant la place stratégique du gaz naturel dans le système mondial de sécurité énergétique.

Les défis de l'industrie gazière

Les participants échangeront également leurs points de vue sur les défis auxquels est confrontée l'industrie du gaz naturel. L'objectif est



aussi de renforcer la concertation, le consensus et la coordination entre les pays producteurs afin de défendre les intérêts communs et de contribuer à la stabilité des approvisionnements, ajoute le communiqué. Créé en 2001 en tant que cadre de concertation et de coordination entre les pays producteurs et exportateurs de gaz, le GECF est devenu, en 2008, une organisation intergouvernementale dont le siège est établi à Doha, au Qatar. Le Forum compte

actuellement 20 pays membres, qui représentent 70 % des réserves mondiales prouvées de gaz naturel, 38 % de la production mondiale commercialisée, 42 % des exportations mondiales de gaz et 47 % des exportations mondiales de gaz naturel liquéfié (GNL). Ces chiffres font du GECF une plateforme majeure de dialogue et de coopération sur l'avenir des marchés gaziers mondiaux et la sécurité des approvisionnements. ■

QUAND LA COLÈRE DE LA JEUNESSE BOUSCULE L'ORDRE ÉTABLI Manifestations en France, le spectre de Mai 68

PAR MAHDI B.

Jamais, depuis les manifestations de Mai 68, la France n'a semblé aussi tourmentée par sa jeunesse, ses étudiants et ses contradictions sociales. Celles-ci ont éclaté au grand jour avec le mouvement lycéen, porté par un sentiment de « ras-le-bol » face à la vie chère, aux violences policières et à l'absence de réponses politiques à une profonde crise sociétale. Samedi, plus de 110 000 personnes, selon les préfectures, et plus de 250 000 manifestants, selon la CGT, ont battu le pavé dans les villes françaises pour défendre des revendications sociales qui dépassent largement les seules contestations liées au système éducatif. Les manifestations ont été durement réprimées dans les grandes villes du pays, notamment à Paris et à Marseille, fers de lance de la contestation lycéenne, bientôt rejoints par les étudiants et même par leurs parents. Pour contenir le mouvement, plus de 70 000 policiers et gendarmes ont été mobilisés à travers la France, soit près de 20 % de plus que la semaine précédente. À la mi-journée, les forces de l'ordre avaient déjà procédé à

135 interpellations. Le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, avait prévenu qu'elles seraient « intraitables » face à d'éventuels casseurs, une semaine après les dégradations commises en marge de la mobilisation contre la vie chère. En réalité, c'est depuis la mi-septembre qu'un mouvement national lycéen et étudiant réclame, sans obtenir de réponses gouvernementales, une amélioration des conditions d'enseignement, notamment en matière d'effectifs enseignants, la rénovation des établissements scolaires ainsi que la suppression de la plateforme Parcoursup. La mobilisation s'est progressivement étendue à de nombreux lycées et universités, bloqués dans différentes régions du pays. Les revendications se sont multipliées et ont débordé le cadre éducatif pour englober la dénonciation de la baisse du pouvoir d'achat, de la vie chère et de la dégradation des conditions de vie et des services publics. Les manifestants réclament également des moyens supplémentaires de la part du gouvernement. Samedi, les rues de nombreuses villes françaises ont ainsi été investies par des cortèges soutenus par les centrales syndica-

les, dont la CGT, qui dénoncent aussi bien la cherté de la vie que l'urgence de réformes dans le secteur de l'éducation. Face à cette mobilisation, les représentants du gouvernement Lecornu semblent, selon les manifestants et leurs soutiens, privilégier la réponse policière. Les interventions musclées contre les jeunes mobilisés, notamment à coups de matraques et de gaz lacrymogènes, ont contribué à creuser davantage le fossé social et politique entre la jeunesse française et l'exécutif. Gazés, pris à partie et parfois roués de coups, les jeunes manifestants restent néanmoins déterminés à défendre leurs revendications. Leur mouvement de protestation prend déjà, pour certains observateurs, les allures d'un nouveau Mai 68. Présent samedi dans le cortège parisien, le leader de La France insoumise, Jean-Luc Mélenchon, a exhorté Emmanuel Macron à « céder » aux revendications des manifestants. « À Paris, pour gâcher la journée et se détendre, les soi-disant forces de l'ordre gazent et tirent dans le tas en fin de cortège dans le but d'obtenir des images pour les chaînes domestiques », a-t-il dénoncé sur X. Pour Mélenchon, ce qui attend désormais l'exécutif, c'est « la grève générale », annoncée à partir du 5 novembre par la dirigeante de la CGT. Emmanuel Macron doit, selon lui, choisir : « soit il cède tout de suite », soit « il devra le faire dans des conditions qui seront beaucoup plus hasardeuses ». De son côté, Marine Tondelier, cheffe des Écologistes, également présente dans le cortège parisien, a regretté que tout soit finalement fait pour que les revendications des manifestants, notamment celles des lycéens mobilisés depuis plus d'un mois, passent au second plan. « Ça fait un mois que les revendications sont sur la table », a-t-elle rappelé. « Qu'ont-ils fait pendant un mois ? Ils

ont essayé de temporiser », a-t-elle poursuivi, dénonçant « la stratégie du pourrissement ». Les prémices d'un nouveau Mai 68 ne paraissent donc plus si lointaines, au regard de la tournure prise par les événements politiques dans une France tiraillée entre les ambitions de l'extrême droite, qui gagne du terrain, et les divisions internes des partis de gauche. Ces événements font par ailleurs l'objet d'interprétations contrastées dans la presse internationale. La BBC évoque les troubles publics les plus graves de l'histoire de la France moderne, tandis que le New York Post titre : « La France brûle ».

La presse internationale sous le choc

« La France se tiers-mondise », écrit le quotidien iranien Saazandegi, tandis que le journal mexicain Milenio évoque « une crise de la démocratie libérale ». La presse internationale est pourtant habituée aux soubresauts qui jalonnent l'histoire sociale et politique française. « L'histoire de France a de tout temps connu des soulèvements et des révoltes », rappelle ainsi The Economist. Mais, pour l'hebdomadaire britannique comme pour de nombreux titres étrangers, la situation actuelle présente des caractéristiques particulières et appelle une lecture éminemment politique. Les événements qui secouent la France, notamment ceux du 17 octobre, pourraient marquer un tournant, à six mois d'une élection présidentielle qui s'annonce plus polarisée que jamais. Ils signeraient, selon des analyses publiées par El País en Espagne, The New York Times aux États-Unis et The Daily Telegraph au Royaume-Uni, la fin du macronisme. Depuis la dissolution de l'Assemblée nationale décidée par Emmanuel Macron en 2024, la France « court de crise intérieure

en crise intérieure comme un coq sans tête », estime le quotidien britannique. En France comme à l'étranger, le discours présidentiel semble désormais peiner à convaincre, tandis que le pouvoir est confronté à une contestation persistante et à une crise de confiance qui s'étend à plusieurs secteurs de la société. À ce vide politique, dénoncé depuis un mois par les opposants au gouvernement et relevé par la presse étrangère, s'ajoute une autre dimension largement commentée : la doctrine française du maintien de l'ordre, dont les limites seraient apparues au grand jour lors des dernières manifestations. « La France a clairement besoin de revoir ses méthodes de maintien de l'ordre », critique ainsi le quotidien suisse Le Temps. Ce constat est également partagé par plusieurs correspondants de la presse étrangère, qui mettent en cause les défaillances du renseignement, accusé d'avoir largement sous-estimé l'ampleur de la mobilisation, ainsi que la stratégie jugée particulièrement agressive des forces de l'ordre. « La France a un problème de violence, et il commence par sa police », estime Leo Klimm dans un article publié par l'hebdomadaire allemand Der Spiegel. Enfin, dans un article remarqué de Foreign Policy, l'historien britannique Emile Chabal avance une explication historique à l'état de contestation quasi permanent que connaît le pays. De l'écrasement de la Commune de Paris, en 1871, aux violences policières contemporaines, il relève une tendance des autorités françaises à privilégier la force avant de chercher à comprendre les causes profondes des crises. Une lecture qui souligne la persistance des tensions entre le pouvoir, la rue et les aspirations sociales, au moment où la France traverse une nouvelle période de turbulences politiques. ■

Forum d'affaires algéro-tchèque

Cap sur de nouveaux partenariats économiques

Un forum d'affaires algéro-tchèque se tiendra aujourd'hui à Alger, à l'initiative de l'ambassade de la République tchèque en Algérie, en marge de la visite officielle du Premier ministre tchèque, Andrej Babiš. Cette rencontre réunira des opérateurs économiques des deux pays autour des perspectives de partenariat commercial, industriel et technologique. La délégation tchèque attendue comptera plus de 90 membres, dont des hauts responsables et des dirigeants d'entreprises issus de plusieurs secteurs d'activité. Les discussions porteront notamment sur l'énergie, le transport, l'aéronautique, l'agriculture, les équipements industriels, la santé, les technologies médicales, l'environnement, l'économie circulaire, les technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que l'intelligence artificielle. Ces domaines correspondent à plusieurs priorités de l'économie algérienne, notamment la modernisation industrielle, le renforcement de la production agricole, l'amélioration des services de santé et l'accélération de la transition numérique. L'agriculture et le machinisme agricole occuperont une place particulière dans les échanges.

POUR MIEUX ORIENTER LES POLITIQUES PUBLIQUES

Lancement d'une enquête nationale sur le handicap en 2027

« Le ministère de la Solidarité nationale lancera en 2027 une enquête nationale sur le handicap. Première initiative scientifique d'une telle envergure dans le pays, ce projet permettra de constituer une base de données de référence précise. Grâce à des données de terrain fiables, les pouvoirs publics pourront mieux orienter leurs futures politiques, tout en renforçant les programmes de protection, de promotion des droits et de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques »

PAR MERIEM K.

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présenté hier devant la Commission des finances et du budget de l'APN, un exposé portant sur le budget du secteur dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2027. Lors de cette présentation, Mme. Mouloudji a indiqué que le secteur de la solidarité a bénéficié de crédits financiers estimés à 272 milliards de DA en crédits de paiement contre 258 milliards DA en 2026 et de 270 milliards de DA en autorisations d'engagements, contre 255 milliards l'année précédente. Mme Mouloudji a expliqué que le budget repose sur 4 programmes principaux, à savoir ; les personnes aux besoins spécifiques, la famille et la condition féminine, le développement social et l'action humanitaire, ainsi que l'administration publique. Pour la promotion des personnes aux besoins spécifiques, une enveloppe de 35 milliards de dinars en crédits de paiement a été allouée à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques au titre de l'année 2027, marquant une hausse de 9 % par rapport aux près de 32 milliards dégagés en 2026. Dans ce cadre, plus de 848 millions de dinars seront consacrés à la prise en charge des réductions directes pour l'accès à la location et acquisition de logement social en faveur des personnes présentant un taux d'incapacité de 100 %. La ministre a également annoncé la conduite, en 2027, d'une enquête nationale sur le handicap pour un montant estimé à 140 millions de dinars. Ce projet scientifique, premier du genre dans le pays vise à consti-



tuer une base de données de référence fiable. Les indicateurs de terrain recueillis pourront mieux orienter les politiques publiques, tout en renforçant les dispositifs de protection, de promotion des droits et de prise en charge des personnes handicapées, a-t-elle précisé. Par ailleurs, la ministre a annoncé la planification pour l'ouverture de sept nouveaux centres spécialisés dans la prise en charge des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme au cours de l'année 2027, faisant suite à l'inauguration de quatre établissements en 2026. Une enveloppe de 620 millions de dinars a été allouée pour couvrir leurs frais de fonctionnement. S'agissant de l'intégration scolaire, Mme. Mouloudji a fait part de la prise en charge de 11 000 élèves répartis sur 1 545 classes spéciales, ajoutant que 200 nouvelles classes seront ouvertes au cours de la présente année scolaire, en concertation avec

le secteur de l'Éducation nationale. Elle a fait savoir qu'un montant de 500 millions de dinars a été inscrit pour l'acquisition de bus de transport scolaire, tandis que 1,5 milliard de dinars sera consacré à l'achat d'équipements ainsi que d'aides techniques et pédagogiques au profit des personnes aux besoins spécifiques. S'agissant du programme de protection et de promotion de la famille, de la condition de la femme, de l'enfance et des personnes âgées, une enveloppe de près de 15 milliards de dinars est mobilisée pour l'exercice 2027. Dans ce cadre, le financement du dispositif « famille productive » est reconduit à hauteur de 200 millions de dinars. Les ressources allouées à la prise en charge des personnes âgées connaissent une hausse, passant de 600 millions de dinars en 2026 à 700 millions en 2027. Par ailleurs, 125 millions de dinars sont attribués à la gestion des établisse-

ments spécialisés de protection de l'enfance, tandis que plus de 532 millions de dinars seront consacrés à la fourniture de cartables et d'effets scolaires aux enfants ayants droit. Quant au programme de développement social et de l'action humanitaire, il bénéficie d'une dotation de près de 209 milliards de dinars, soit une progression de 5 % par rapport aux 199 milliards alloués en 2026. Sur cette enveloppe, 184 milliards de dinars sont réservés à l'Allocation forfaitaire de solidarité (AFS), qui bénéficie à environ 1,5 million d'ayants droit et à plus de 327 000 personnes à leur charge. S'agissant de l'allocation scolaire spéciale, son enveloppe s'élève à 18 milliards de dinars pour 2027 (contre 17 milliards en 2026, année où plus de 2,7 millions d'élèves en ont bénéficié après la numérisation après la vérification de plus de 3 millions de dossiers.

Enfin, le budget des cellules de proximité de solidarité enregistre une nette hausse, passant de 3,8 milliards de dinars en 2026 à plus de 6,2 milliards en 2027, avec la création programmée de 30 nouvelles cellules pour porter leur réseau à 420 unités d'ici la fin décembre 2027.

Constitution d'un Fonds d'urgence

Au titre des actions de solidarité, une enveloppe de 1,47 milliard de dinars est allouée au financement de l'opération spéciale du mois de Ramadan. Parallèlement, la subvention destinée aux associations à caractère social et humanitaire connaît une hausse significative, passant de 60 millions de dinars en 2026 à 150 millions de dinars en 2027. Le projet prévoit également la constitution d'un fonds d'urgence doté de 290 millions de dinars, destiné à renforcer les capacités de réponse face aux crises et catastrophes naturelles. S'agissant du programme d'administration publique, les crédits de paiement s'élèvent à près de 14,66 milliards de dinars. Ce volet comprend la création de 1 043 nouveaux postes budgétaires pour l'exercice 2027, ainsi que la programmation de 400 postes pédagogiques dédiés au recrutement des diplômés de la formation. Enfin, le projet de budget 2027 inscrit 92 opérations de subvention d'investissement public. Les autorisations d'engagement allouées aux dépenses d'investissement public s'établissent quant à elles à 5,214 milliards de dinars, marquant une forte progression de 173 % par rapport à l'exercice 2026. ■

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des opérations de contrôle menées dans les centres de formation des conducteurs

Les directions des Transports à travers les wilayas du pays ont procédé aux opérations d'inspection et de contrôle des centres de formation pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle des conducteurs de véhicules de transport de marchandises et de personnes, ainsi que des conducteurs de véhicules de transport routier de matières dangereuses, a indiqué hier un communiqué du ministère des Transports. Cette démarche intervient « en application des instructions du ministre des Transports, Saïd Sayoud, visant à renforcer les mesures de contrôle et à garantir la sécurité en matière de transport terrestre », ajoute la même source. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de « la vérification de la conformité des centres aux programmes



d'enseignement agréés ainsi qu'aux dispositions du cahier des charges régissant cette activité, en vue de garantir la qualité de la formation, d'améliorer les compétences des

conducteurs et d'ancrer les conditions de sécurité dans le transport routier des personnes, des marchandises et des matières dangereuses », conclut le communiqué. ■

Escroqueries et arnaques en ligne

Lancement d'une campagne de sensibilisation

Le ministère de la Poste et des Télécommunications, en collaboration avec plusieurs partenaires, a lancé hier, une campagne de sensibilisation contre les escroqueries et les arnaques en ligne, a indiqué samedi un communiqué du ministère. Cette campagne de sensibilisation, qui se poursuivra jusqu'au 30 octobre en cours, vise à renforcer la vigilance des citoyens face à ce phénomène. Dans un spot de sensibilisation consacré à cette campagne, le ministère met en garde contre le partage en ligne d'informations personnelles, tout en insistant sur l'impératif d'éviter de cliquer sur des liens suspects invitant les internautes à communiquer leurs données personnelles. Le ministère rappelle, à cet égard, que les services postaux et les banques « ne demandent jamais aux citoyens de communiquer leurs informations personnelles par SMS, d'où la nécessité de redoubler de vigilance avant de cliquer sur de tels

liens suspects ». Afin d'éviter les risques d'arnaque et d'escroquerie en ligne, le ministère insiste sur « la nécessité de vérifier attentivement l'adresse de l'expéditeur, de repérer les éventuelles erreurs linguistiques, d'éviter de cliquer sur des liens suspects et de ne pas saisir de données personnelles sur des sites non officiels », rappelant que « le compte personnel appartient à son titulaire, qui ne doit en aucun cas en communiquer le code d'accès à un tiers ». Le ministère a également mis en avant, dans son communiqué, l'importance de suivre plusieurs mesures préventives, notamment « la mise à jour régulière des logiciels de sécurité, l'utilisation de mots de passe robustes, l'activation de la vérification en deux étapes et la vérification de l'authenticité des demandes auprès des institutions concernées via leurs numéros officiels ».

ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'Algérie mise sur une **centrale** solaire de 300 MW à El Oued

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, effectue, aujourd'hui, lundi 26 octobre, une visite de travail dans la wilaya d'El Oued, marquée notamment par l'inauguration de la centrale solaire photovoltaïque d'El Felouia, d'une capacité de 300 mégawatts-crête (MWc).



FATIHA A.

Le développement des capacités de production d'électricité à partir de sources renouvelables sera au cœur de la visite de travail que le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, effectue, aujourd'hui, dans la wilaya d'El Oued. Cette visite sera principalement consacrée à la mise en service de la centrale solaire photovoltaïque d'El Felouia, une installation d'une capacité de 300 MWc qui occupe une place importante dans le programme national de développement de l'énergie solaire. Présentée comme la plus importante installation de ce type à l'échelle nationale et la deuxième en Afrique en termes de capacité de production, cette infrastructure s'inscrit dans la dynamique de développement des énergies renouvelables en Algérie. Selon un communiqué du ministère, publié hier, cette infrastructure constitue une étape supplémentaire dans les efforts visant à diversifier le mix énergétique national, à renforcer les capacités de production électrique et à valoriser le potentiel solaire dont dispose l'Algérie. Grâce à ses importantes ressources en ensoleillement, notamment dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux, le pays dispose d'atouts pour développer la production d'électricité solaire et réduire

progressivement la dépendance du système énergétique aux sources conventionnelles. La centrale d'El Felouia, présentée comme la plus grande de son genre au niveau national et la deuxième à l'échelle africaine en matière de capacité de production, illustre l'importance accordée aux infrastructures photovoltaïques dans la stratégie énergétique du pays. Avec une puissance de 300 MWc, elle représente un apport significatif aux capacités de production d'électricité renouvelable et contribue à la consolidation du réseau électrique national. Au-delà de ses dimensions énergétiques, le développement de ce type d'installation revêt également un intérêt économique. La réalisation et l'exploitation des infrastructures solaires mobilisent différentes activités, allant des travaux d'aménagement et d'installation aux services techniques, à la maintenance et à la gestion des équipements. Elles peuvent ainsi favoriser la création d'opportunités pour les entreprises et les compétences nationales, tout en contribuant au développement économique des territoires d'implantation. La montée en puissance de la production solaire constitue également un levier de diversification du système électrique. En complément des centrales conventionnelles, l'énergie photovoltaïque peut contribuer à répondre à l'évolution de la demande nationale en électricité, sous réserve de son intégration au réseau et des moyens nécessaires pour assurer l'équilibre entre la production et la consommation. La visite ministérielle

comprendra également une réunion au siège de la wilaya d'El Oued, en présence des autorités locales, des élus et des membres de l'exécutif de wilaya. Cette rencontre permettra de faire le point sur l'état d'avancement des projets relevant du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables dans la région, ainsi que sur les opérations en cours de réalisation. Les discussions porteront également sur les préoccupations exprimées par les responsables locaux et les élus, dans le but d'identifier les mesures susceptibles d'accompagner la concrétisation des projets sectoriels, de lever les éventuelles contraintes et de renforcer leur contribution au développement local. L'amélioration de la qualité du service public énergétique figurera aussi parmi les priorités de cette rencontre. L'objectif est de veiller à ce que les investissements engagés dans le secteur répondent aux besoins de la population et soutiennent, dans le même temps, les activités économiques locales. À travers ce déplacement, le ministère entend ainsi conjuguer le développement des infrastructures de production d'énergie renouvelable avec le suivi des projets énergétiques au niveau local. L'inauguration de la centrale solaire d'El Felouia et les échanges avec les autorités de la wilaya devraient permettre de mettre en perspective les enjeux de la transition énergétique, de la modernisation des infrastructures et de l'amélioration des prestations fournies aux citoyens et aux opérateurs économiques.

ONIL

Renforcement de la numérisation du suivi du paiement du différentiel du prix du lait

L'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL) a organisé une session de formation au profit des personnels concernés, consacrée au nouveau système numérique de suivi et de gestion des dossiers de paiement du différentiel du prix du lait. Cette formation s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Office visant à accélérer la numérisation et à moderniser ses méthodes de gestion. Elle a pour objectif de permettre aux participants de maîtriser les différentes étapes du traitement des dossiers, depuis la réception des documents et la vérification des informations jusqu'au suivi des virements bancaires et au rapprochement des opérations financières. Cette initiative vise notamment à améliorer les performances, à réduire les délais de traitement et à renforcer la transparence et l'efficacité de la gestion. D'une durée de six heures, cette session constitue une étape supplémentaire dans le déploiement des solutions numériques et l'amélioration de la qualité des services, contribuant ainsi à la consolidation du processus de transformation numérique au sein de l'ONIL.

F.A.

AHK Algérie

Organisation d'une table ronde sur les opportunités du transport et de la logistique en Afrique

L'AHK Algérie organisera, le 4 novembre 2026, une table ronde consacrée au transport et à la logistique, réunissant les professionnels du secteur afin d'échanger sur les perspectives de développement du marché africain et les opportunités de coopération et de partenariat. Prévue au siège de l'AHK Algérie, à Ben Aknoun (Alger), cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la promotion du salon Transport Logistic Africa & Air Cargo Africa 2027, prévu du 2 au 4 février 2027 à Nairobi, au Kenya. Cette table ronde s'adresse notamment aux entreprises opérant dans le transport, la logistique, le fret aérien et maritime, ainsi que l'entreposage et le stockage. Les échanges porteront sur les tendances et les évolutions du marché africain, les possibilités de coopération entre les opérateurs économiques et les perspectives de développement des activités logistiques à l'échelle du continent. Les participants auront également l'occasion d'examiner les opportunités offertes par le fret aérien et maritime, dans un contexte marqué par l'importance croissante des chaînes logistiques dans le développement des échanges commerciaux régionaux et internationaux. À travers cette initiative, l'AHK Algérie entend favoriser les échanges entre les professionnels, encourager la création de partenariats et mettre en lumière les opportunités d'affaires offertes par le marché africain du transport et de la logistique.

F.A.

Algérie-Tadjikistan

La CACI **explore** de nouvelles opportunités de partenariat économique

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) entend renforcer les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et le Tadjikistan, en explorant de nouvelles perspectives de coopération et de partenariat entre les opérateurs économiques des deux pays. Dans ce cadre, le président de la CACI, Tayeb Chabab, a reçu, au siège de la Chambre, l'ambassadeur de la République du Tadjikistan en Algérie, Akram Kerimi. Selon un communiqué de la CACI, cette rencontre a permis d'examiner

les possibilités de développement des échanges bilatéraux et d'identifier les secteurs porteurs de coopération, notamment l'énergie, l'industrie pharmaceutique, l'agroalimentaire, l'agriculture, les engrais et l'investissement. À cette occasion, l'ambassadeur tadjik a exprimé l'intérêt de son pays pour le renforcement des échanges commerciaux avec l'Algérie, particulièrement à travers l'importation d'hydrocarbures et de produits pétroliers. Il a également souligné la volonté du Tadjikistan de diversifier ses exportations et d'élargir la présence de ses produits agricoles sur les marchés étrangers,

tout en insistant sur l'importance d'améliorer les liaisons logistiques entre les deux pays. De son côté, Tayeb Chabab a présenté les atouts de l'économie algérienne et les opportunités offertes aux partenariats d'investissement. Il a notamment mis en avant le développement de l'industrie pharmaceutique nationale, ses capacités de production et d'exportation, ainsi que le potentiel des secteurs agroalimentaire et des engrais. Il a également souligné les facilitations offertes par le climat des affaires en Algérie et le rôle des accords commerciaux conclus par le pays dans l'accès aux marchés africains et

arabes. À l'issue de la rencontre, les deux parties ont convenu de renforcer la coopération entre leurs institutions consulaires, notamment par la reprise des échanges autour d'un projet d'accord de coopération, la désignation de points focaux, le partage d'informations sur les foires et salons économiques ainsi que l'organisation de délégations d'affaires. Ces démarches visent à identifier des opportunités concrètes de partenariat et à favoriser l'établissement de relations directes entre les entreprises algériennes et tadjikes.

F.A.

Autoroute Est-Ouest et deuxième rocade d'Alger

Le ministère **accélère** la préparation des opérations de maintenance

La maintenance du réseau autoroutier passe à la vitesse supérieure. Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a fixé, hier, les priorités et les mécanismes opérationnels devant permettre le lancement imminent des travaux sur plusieurs tronçons de l'autoroute Est-Ouest et de la deuxième rocade d'Alger.



FATIHA A.

Acet effet, le ministre Abdelkader Djellaoui a présidé, au siège de son département ministériel, une réunion de coordination avec les cadres centraux du secteur, consacrée à la mise en place d'un dispositif opérationnel pour engager les travaux dans les meilleurs délais.

Selon un communiqué du ministère, cette rencontre a permis d'examiner les modalités pratiques de lancement des opérations de maintenance, de définir les mesures organisationnelles nécessaires et de préciser les mécanismes de suivi sur le terrain. Les discussions ont notamment porté sur les tronçons considérés comme des points noirs, dont la remise en état constitue un enjeu important pour la sécurité des usagers, la fluidité du trafic et la préservation du patrimoine routier national.

À l'ordre du jour figuraient les projets de maintenance de sections de l'autoroute Est-Ouest situées dans les wilayas de Constantine, Guelma et Aïn Defla. Les travaux porteront également sur la deuxième rocade d'Alger, reliant Birtouta à Khemis El Khechna, sur un linéaire de 29 kilomètres traversant les wilayas d'Alger, de Blida et de Boumerdès.

La prise en charge de ces axes s'inscrit dans une démarche visant à assurer la pérennité des infrastructures routières, à améliorer leur état et à prévenir la

dégradation des chaussées. La maintenance régulière des autoroutes représente, en effet, un levier essentiel pour préserver les investissements publics consentis dans les infrastructures de transport, réduire les risques liés à l'état des routes et garantir un meilleur niveau de service aux usagers.

Au cours de la réunion, Abdelkader Djellaoui a insisté sur la nécessité d'adopter une méthodologie de travail claire et rigoureuse pour assurer le lancement et l'exécution des opérations dans les meilleures conditions. À cet effet, il a instruit les responsables concernés d'élaborer un plan organisationnel global précisant le programme des interventions, les modalités d'organisation des chantiers ainsi que les mécanismes de coordination entre les différents intervenants.

Le ministre a également ordonné l'installation de comités de supervision et d'orientation dans les wilayas concernées. Ces structures auront pour mission de coordonner les efforts des différents acteurs, d'assurer le suivi de l'exécution des projets sur le terrain et de veiller à la bonne articulation des interventions.

L'installation des chantiers et la mobilisation des entreprises de réalisation devront intervenir dans les plus brefs délais. Les préparatifs nécessaires devront être achevés rapidement, notamment en ce qui concerne la mobilisation des moyens humains et matériels indispensables au démarrage effectif des

travaux.

Dans ce cadre, les structures centrales du ministère sont appelées à accompagner les entreprises chargées de la réalisation des projets et à lever les contraintes susceptibles de ralentir leur exécution. Cette coordination entre l'administration centrale, les structures locales et les entreprises vise à réduire les délais de préparation, à faciliter le déroulement des chantiers et à accélérer le rythme de réalisation des opérations de maintenance.

Le lancement des interventions sur les tronçons concernés est ainsi annoncé comme imminent, conformément à un programme précis définissant les priorités et l'ordre des interventions.

Au-delà de la préparation des chantiers, le ministre a souligné l'importance d'assurer un suivi permanent de l'avancement des travaux. Les responsables concernés devront procéder à des évaluations régulières sur le terrain afin de mesurer le niveau d'exécution des projets, d'identifier les éventuelles difficultés et de prendre les mesures correctives nécessaires.

Une attention particulière sera accordée au respect des délais fixés ainsi qu'aux normes de qualité requises pour la réalisation des travaux. Le suivi continu devra permettre de s'assurer que les interventions sont menées conformément aux objectifs arrêtés et dans les conditions techniques appropriées.

Le prix de l'or quitte son sommet

Le prix de l'or mondial a dépassé la barre des 5 000 USD/once au début de 2026, mais a ensuite fortement baissé. Bien que l'or ait connu une période de hausse de prix pendant l'été, les changements dans la politique de taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine (Fed) continuent de faire pression sur le marché, selon le site laodong.

Le prix de l'or s'est négocié, hier, à 3 995,88 USD/once. Selon les experts, la possibilité que le métal précieux revienne au seuil de 5 000 USD/once avant la fin de 2026 n'est pas très élevée. Cependant, la baisse par rapport au niveau record pourrait créer des opportunités pour les investisseurs ayant une vision à long terme.

Les perspectives du prix de l'or ont changé lorsque les attentes concernant la politique monétaire de la Fed ont fluctué. En août, Goldman Sachs Research prévoyait que le prix de l'or atteindrait 4 900 dollars l'once d'ici la fin de l'année. Cependant, l'augmentation des taux d'intérêt par la Fed en septembre et la possibilité de continuer à augmenter les taux d'intérêt rendent cette perspective moins certaine. Les perspectives à long terme de l'or sont toujours soutenues par les achats des banques centrales. La diversification des réserves et la couverture des risques économiques et géopolitiques continuent d'être les moteurs de la demande de détention de métaux précieux.

Si les banques centrales continuent d'acheter de l'or fortement, cette demande pourrait soutenir les prix même si les taux d'intérêt américains restent élevés. Si les taux d'intérêt ou les rendements obligataires baissent, le dollar américain s'affaiblit et l'instabilité économique et géopolitique augmente, cela pourrait créer des conditions pour la reprise de l'or. Les inquiétudes concernant la dette publique ou la confiance dans le dollar américain pourraient également stimuler la demande de refuge. Dans ce contexte, le seuil de 5 000 dollars l'once devrait revenir en 2027.

R.E.

Assurances

L'automobile et l'agricole **tirent** la croissance du marché au premier semestre 2026

Le secteur national des assurances a enregistré, au premier semestre 2026, une croissance de 3%, portant son chiffre d'affaires global à 102,8 milliards de DA, selon le Conseil National des Assurances (CNA). Les Assurances de Dommages restent largement majoritaires, avec 79,6% des parts de marché, contre 13% pour les Assurances de Personnes, indique la dernière Note de conjoncture du Conseil, selon l'APS. Les Acceptations Internationales (la réassurance à l'international) ont représenté 6,6% de la production globale et affichent une forte progression, de 9,4%, pour s'établir à 6,7 milliards (mds) de DA, selon le même bilan. L'Activité «Takaful» a, de son côté, enregistré 70.127 contrats durant le premier semestre, pour un total de 876,8 millions de DA de contributions, une production qui se divise entre le Takaful Général (508,6 millions de DA) et le Takaful Familial (368,2 millions de DA).

Au terme du premier semestre de l'exercice en cours, l'activité des Assurances de Dommages «affiche une trajectoire globalement positive, caractérisée par une croissance modérée de son chiffre d'affaires et une consolidation de son portefeuille-clients», analyse le CNA. Le chiffre d'affaires global réalisé par cette branche a été de 81,8 mds de DA, contre 80,5 mds de DA au 30 juin 2025, soit une progression de 1,6% (+1,3 milliard de DA en valeur). La branche enregistre 4.918.050 polices souscrites, contre 4.712.023 contrats à fin du premier semestre 2025, matérialisant une hausse de 4,4% de la couverture commerciale. «L'évolution de l'activité durant le premier semestre résulte d'un arbitrage structurel (effet de ciseau) entre la forte dynamique des branches pivots (Automobile, Agricole, Transport) et le fléchissement des branches techniques (IRD, Crédit)», selon la lecture du CNA. La branche Automobile a été, comme de cou-

tume, le principal moteur sectoriel, avec près de 55% de la production globale. Elle enregistre une hausse de 12,4%, soit un gain en primes de près de 5 mds de DA, appuyée par une augmentation de 5,8% de ses contrats souscrits. De son côté, la branche Agricole a enregistré la plus forte progression relative de la période, avec une hausse de 42,2%, générant un chiffre d'affaires additionnel de 560,3 millions de DA. Le volume contractuel s'adapte, quant à lui, une expansion de 19,8%. La branche Transport a évolué de 3,4% pour atteindre un chiffre d'affaires de 3,7 mds de DA. Le nombre de polices souscrites a augmenté de 2,1%. Par ailleurs, la branche Incendies et Risques Divers (IRD) a été le principal facteur de décroissance durant le premier semestre, avec un chiffre d'affaires en recul de 12,4%, passant de 33,8 mds de DA au premier semestre 2025 à 29,6 mds de DA à fin juin dernier. Les primes de cette branche affichent une diminution de 7,3%,

soit une perte nette d'assiette de 138,7 millions de DA.

La branche «Crédit» affiche un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de DA, marquant, à son tour, une diminution de 7,3%, soit une perte de 138,7 millions de DA par rapport à la même période de l'année 2025. Quant aux Assurances de Personnes, elles cumulent, au titre des six premiers mois de l'année, un chiffre d'affaires de 13,4 mds de DA, soit une production additionnelle de 733 millions de DA, comparativement à la même période de 2025, marquant, ainsi, une évolution de 5,8%.

Cette croissance est engendrée particulièrement par la branche «Prévoyance collective» qui représente 48,5% des réalisations de l'activité des Assurances de Personnes et connaît une augmentation de 10,2%, soit un total de primes supplémentaires de 600,3 millions de DA.

R.E.

SIDI BEL-ABBÈS

Plusieurs opérations **réalisées** pour développer le réseau de transport

La wilaya de Sidi Bel-Abbès a enregistré récemment la réalisation de plusieurs opérations de développement visant à renforcer les infrastructures de transport et de travaux publics et à consolider le cadre de vie des citoyens à travers différentes communes de la wilaya, a-t-on appris jeudi, en marge des travaux de la troisième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).



Le président de la commission des travaux publics et des transports de l'APW de Sidi Bel-Abbès, Abdelkader Bouche, a précisé que le secteur des travaux publics a bénéficié d'une enveloppe de 630 millions de dinars (DA), destinée à la réhabilitation des routes endommagées par les inondations et au désenclavement de plusieurs zones rurales. Ces opérations portent sur l'entretien du chemin de wilaya (CW) n 50, reliant les douars « Ouled Saleh » et « Berrent », ainsi que sur la réhabilitation des voies menant aux douars « El Kef » et « Ibn Abdallah », dans la commune d'Aïn El Berd, sur un linéaire total de 4 kilomètres. Le programme comprend également l'entretien du chemin communal reliant les villages de « Zelifa » et « Zaouia », sur une distance de 3 kilomètres, la remise en état d'un tronçon de 2 kilomètres du CW n 25, reliant la localité de Makedra au douar « El Gaada », ainsi que la réhabilitation du CW n 80, reliant Sidi Bel-

Abbès à Tilmouni. S'agissant des grands axes routiers, M. Bouche a souligné la réception du premier tronçon du projet de dédoublement de la route nationale (RN) n 13, reliant Sidi Bel-Abbès à Telagh. Par ailleurs, des travaux d'éclairage ont été réalisés à l'entrée nord de la wilaya, le long de la RN 13, tandis qu'un rond-point a été aménagé sur le même axe, dans la commune de Sidi Brahim, afin de renforcer la sécurité routière. Concernant le secteur des transports, la même source a indiqué que la wilaya avait bénéficié de près de 1 435 autorisations exceptionnelles pour le transport individuel et collectif. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du renforcement des dessertes et des services de taxis au profit des habitants des nouveaux pôles urbains, notamment les cités AADL « Berrichi » et « Omar Gaid Rabah », ainsi que le quartier AADL situé sur la route de Tessala. Le responsable a ajouté que la station urbaine n 17, située au centre-ville, avait été rouverte afin d'accueillir les bus des opérateurs privés et ceux

de l'Etablissement public de transport urbain et suburbain, dont le parc a été renforcé par l'acquisition de 20 nouveaux bus, en vue d'améliorer la qualité du service public. Les opérations ont également porté sur l'ouverture d'une gare routière dans la commune de Benbadis, l'aménagement d'un arrêt de bus sur la ligne « Makedra-Aïn El Berd », ainsi que la création d'une nouvelle ligne reliant la commune de Sidi Hamadouche à la ville de Sidi Bel-Abbès. Le président de la commission a également mis en avant la mise en exploitation de stations situées à proximité de la gare ferroviaire et de la gare routière « Sogral », au profit de l'entreprise « SETRAM », ainsi que l'aménagement d'un passage à niveau gardé sur la ligne ferroviaire, dans la commune de Sidi Brahim, afin de renforcer la sécurité des usagers. Cette troisième session ordinaire de l'APW a été marquée par l'adoption du budget préliminaire de l'exercice 2027 et la présentation du bilan des activités des commissions au titre du mandat 2021-2026.

Guelma

3.000 arbustes mis en terre dans la forêt de Maouna

Pas moins de 3.000 arbustes ont été mis en terre samedi dans la forêt de Maouna de la commune de Ben Djerah (Guelma) dans le cadre du programme de reboisement 2026-2027 et à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'arbre (25 octobre). Le wali, Samir Chibani accompagné des autorités locale a supervisé sur le site de

Khroufa dans la forêt de Maouna (17 km au Sud du chef-lieu de wilaya) le lancement de cette campagne bénévole qui a connu la participation d'éléments de l'Armée nationale populaire et des corps constitués ainsi que d'acteurs de la société civile. Selon les services de la Conservation de wilaya des forêts, cette campagne placée sous le slogan «ensemble pour régénérer nos forêts» a porté sur le reboisement de milliers

de plants des espaces locaux de chêne liège et de chêne zen afin de régénérer les aires du site parcourues par les incendies. La même source a indiqué que des campagnes similaires de reboisement bénévole ont été organisées à travers les autres communes de la wilaya avec pour objectif de dépasser le nombre de 20.000 arbres plantés au cours de la saison précédente 2025-2026.

Tissemsilt

7 projets **étudiantins** innovants retenus pour bénéficier d'un financement

Sept projets innovants portés par des étudiants de l'Université «Ahmed Benyahia El Wancharissi» de Tissemsilt ont été retenus pour bénéficier d'un financement dans le cadre de la deuxième édition du défi national «Protomarket 2», lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a indiqué jeudi cet établissement universitaire. Le vice-recteur chargé du développement de la recherche scientifique, le Dr Djilali Laagab, a précisé que ces projets ont été sélectionnés pour bénéficier d'un financement du ministère de tutelle. Cette initiative vise à soutenir les innova-

tions des chercheurs et des étudiants universitaires, et à les accompagner dans la concrétisation de leurs projets de recherche et leur transformation en produits commercialisables. Les sept projets ont été présentés par 14 étudiants de l'université et retenus en raison de leur caractère innovant, a ajouté le même responsable, précisant qu'ils portent principalement sur les technologies de l'intelligence artificielle et les applications numériques intelligentes. Le financement accordé à chaque projet retenu varie entre un et deux millions de dinars. Il permettra de développer les prototypes et d'engager les démarches nécessaires à leur enregistrement en

vue de leur commercialisation, a fait savoir le Dr Laagab. Cette distinction témoigne de l'évolution qualitative de l'université dans les domaines de la recherche scientifique et de l'innovation, notamment à travers les espaces dédiés à l'intelligence artificielle, ainsi que des efforts déployés pour orienter les travaux de recherche des étudiants vers des innovations susceptibles de contribuer au développement de l'économie nationale, a-t-il estimé. Par ailleurs, l'Université de Tissemsilt a renforcé son offre de formation au titre de l'année universitaire 2026-2027 par l'ouverture de nouvelles spécialités, dans le cadre des efforts visant à promouvoir l'innova-

tion, à accompagner les mutations technologiques et à répondre aux besoins du marché du travail. Parmi ces spécialités figure une formation en «logistique et chaînes d'approvisionnement avec l'intelligence artificielle». Pour rappel, le centre universitaire de Tissemsilt a été promu au rang d'université le 22 novembre 2020. Il compte actuellement quatre facultés, couvrant les sciences et technologies, les lettres et langues, le droit, ainsi que les sciences économiques, commerciales et les sciences de gestion, et deux instituts, à savoir l'Institut des activités physiques et sportives et l'Institut des sciences de la nature et de la vie, selon la même source.

Mostaganem

Attribution prochaine de plus de 200 LPL dans trois communes

Un total de 228 logements publics locatifs (LPL) seront attribués prochainement dans trois communes de la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris récemment auprès de la cellule d'information et de communication du cabinet du wali. La même source a précisé que les services des daïras de Sidi Lakhdar et de Bouguirat ont annoncé, lundi, les listes nominatives provisoires des bénéficiaires de ces logements. Les citoyens concernés disposent d'un délai de huit jours pour introduire leurs recours, conformément à la réglementation en vigueur. Cette opération porte sur un quota de 109 logements publics locatifs dans la commune de Bouguirat, de 79 logements dans celle de Benabdelmalek Ramdane et de 40 autres logements dans la commune d'Ouled Hadadj, précise le communiqué. La semaine dernière, les services des daïras d'Achaacha, de Bouguirat et de Mesra avaient également annoncé les listes provisoires des bénéficiaires d'un quota de 80 logements publics locatifs dans la commune d'Achaacha, de 50 logements répartis entre les communes de Mansourah et de Sirat, ainsi que de 40 autres logements dans la commune d'Ouled Boughalem.

Ces quotas viennent s'ajouter aux logements distribués en septembre dernier dans quatre communes de la wilaya. Les clés de logements publics locatifs ont ainsi été remises aux bénéficiaires dans les communes de Hassi Mameche (100 logements), de Bouguirat (50 logements), ainsi que d'Oued El Kheir et de Fornaka (30 logements chacune), a ajouté la même source. Pour rappel, plus de 5.800 logements, toutes formules confondues, ont été distribués en juillet dernier dans le cadre des festivités commémorant le 64e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse. Les services de la wilaya de Mostaganem avaient auparavant annoncé la programmation de la distribution d'environ 1.000 logements, toutes formules confondues, à travers les communes de la wilaya, à l'occasion des festivités marquant le 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre, conclut le communiqué.

AUTOMNE

Des **habitudes** essentielles pour soutenir son système immunitaire

À l'automne, les journées raccourcissent, les températures baissent et les infections respiratoires, comme le rhume et la grippe, commencent à circuler davantage. Cette période incite naturellement à prendre davantage soin de sa santé.



Durant l'automne, peut-on renforcer son système immunitaire grâce à l'alimentation, au sommeil ou aux compléments alimentaires ? Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les experts, le fonctionnement normal du système immunitaire dépend de nombreux facteurs, notamment d'une alimentation suffisamment diversifiée, d'un sommeil de qualité et d'une activité physique régulière. Il faut toutefois distinguer le soutien des défenses immunitaires de la prévention des infections. En effet, aucune habitude isolée ne garantit de rester en bonne santé tout au long de l'hiver. La première mesure consiste à adopter une alimentation variée et équilibrée. Dans ses recommandations actualisées en janvier 2026, l'OMS rappelle l'importance de la diversité alimentaire et recommande aux personnes de plus de 10 ans de consommer au moins 400 grammes de fruits et légumes par jour. Ces aliments apportent des fibres, des vitamines, des minéraux et différents composés bénéfiques à la santé. Les légumes verts, les agrumes, les carottes, les courges, les lentilles, les pois chiches, les noix et les céréales complètes peuvent ainsi contribuer à couvrir les besoins nutritionnels. Les protéines, présentes notamment dans les œufs, les poissons, les produits laitiers, les légumineuses et les viandes, participent également au renouvellement des tissus et au fonctionnement des cellules immunitaires. Les vitamines A, C, D et E, ainsi que le zinc et le sélénium, interviennent dans différents mécanismes de défense de l'organisme. Les experts précisent cependant que les ca-

rences nutritionnelles peuvent compromettre les réponses immunitaires, alors qu'une supplémentation supplémentaire n'apporte généralement pas de bénéfice démontré en matière de prévention des infections chez les personnes qui couvrent déjà leurs besoins. La deuxième habitude consiste à accorder une attention particulière à la vitamine C, indispensable au fonctionnement normal du système immunitaire. Elle contribue également à la formation du collagène et à la protection des cellules contre le stress oxydatif. On la trouve notamment dans les agrumes, les kiwis, les poivrons, les fraises et certains légumes verts. Contrairement à une idée répandue, prendre de fortes doses de vitamine C dès l'apparition d'un rhume ne garantit pas une guérison plus rapide. La Cochrane, un organisme international spécialisé dans l'analyse des preuves scientifiques en santé, a passé en revue plusieurs études sur la vitamine C et le rhume soulignant qu'une supplémentation régulière ne réduit généralement pas le risque de contracter un rhume dans la population générale mais peut raccourcir sa durée d'environ 8 % chez les adultes et 14 % chez les enfants. Ces résultats concernent la durée moyenne des symptômes et non une protection contre toutes les infections. Les compléments peuvent être utiles lorsque des besoins particuliers ou des apports insuffisants le justifient, mais ils ne remplacent pas une alimentation équilibrée. La troisième habitude essentielle est de préserver son sommeil. Pendant la nuit, l'organisme régule de nombreux processus physiologiques qui participent notamment à la récupération et à la réponse immunitaire. Les experts recommandent

généralement aux adultes âgés de 18 à 60 ans de dormir au moins sept heures par nuit. Un sommeil insuffisant ou irrégulier peut perturber plusieurs mécanismes biologiques et affecter la capacité de l'organisme à répondre aux infections. Pour favoriser un repos de qualité, il est conseillé de conserver des horaires de coucher et de lever relativement réguliers, de s'exposer à la lumière naturelle pendant la journée, de limiter les écrans avant de dormir et de maintenir une chambre calme, sombre et confortable. La quatrième habitude consiste à maintenir une activité physique régulière, même lorsque les températures diminuent. Selon les recommandations de l'OMS, les adultes devraient pratiquer entre 150 et 300 minutes d'activité physique aérobie d'intensité modérée par semaine, ou entre 75 et 150 minutes d'activité intense, ou une combinaison équivalente. Il est également recommandé de pratiquer des exercices de renforcement musculaire au moins deux jours par semaine. L'activité physique contribue à la santé cardiovasculaire, au bien-être psychologique et à la qualité du sommeil ; elle participe aussi au maintien d'un fonctionnement immunitaire normal. La cinquième habitude concerne la gestion du stress qui lorsqu'il devient chronique peut perturber le sommeil, modifier les habitudes alimentaires et affecter différents mécanismes physiologiques impliqués dans la régulation immunitaire. De même, des pratiques simples, comme la respiration lente, la marche en plein air, les activités de loisirs, les échanges avec les proches ou l'organisation des tâches, peuvent contribuer à améliorer le bien-être.

A.B

Quasi-totalité des récifs coralliens concernés

Risque «extrêmement élevé» d'extinction

La quasi-totalité des récifs coralliens en eaux peu profondes à travers le monde est exposée à un risque «extrêmement élevé» de disparition d'ici 2075 en raison du changement climatique, averti jeudi l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Dans le cadre de la première évaluation mondiale de ce type, cette autorité internationale de référence sur la faune et la flore menacées, a classé 96 % des récifs coralliens, répartis dans plus de 80 pays et territoires, dans la catégorie «en danger critique d'extinction», soit le niveau de menace le plus élevé défini par l'organisation.

Les coraux, riches écosystèmes qui abritent un quart de toutes les espèces marines, sont sensibles à la chaleur et particulièrement vulnérables au changement climatique, qui entraîne un réchauffement des océans et accroît la fréquence ainsi que l'intensité des épisodes de blanchissement, aux conséquences dévastatrices. «Le risque d'effondrement des récifs coralliens s'intensifie, mais cela doit constituer un signal d'alarme plutôt qu'une source de désespoir», a souligné Mishal Gudka, responsable scientifique de l'évaluation des écosystèmes coralliens pour la Liste rouge de l'UICN. M. Gudka rappelle que certains «récifs coralliens ont fait preuve d'une capacité remarquable à se rétablir après des épisodes de blanchissement dévastateurs». Néanmoins le risque de voir disparaître certains écosystèmes coralliens parmi les plus vastes et les plus riches en biodiversité au monde est réel.

Parmi les plus menacés figurent la Grande Barrière de corail en Australie, le Triangle de corail dans l'océan Pacifique occidental et en Asie du Sud-Est, la barrière de corail mésoaméricaine dans les Caraïbes, ainsi que les récifs coralliens de la mer Rouge. L'analyse de l'UICN, publiée alors que les gouvernements du monde entier sont réunis à Erevan (Arménie) à l'occasion de la COP17 Biodiversité, a porté sur 127 écosystèmes coralliens tropicaux et subtropicaux, couvrant une superficie de 188.362 kilomètres carrés. Pour cette évaluation, les chercheurs se sont appuyés sur le scénario «intermédiaire» du groupe d'experts de l'ONU sur le climat, qui prévoit une hausse des températures mondiales de 2,7 C par rapport aux niveaux préindustriels d'ici 2100. Mercredi, les Nations unies ont averti que, compte tenu des engagements actuels des différents pays en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, le monde se dirige vers un réchauffement de 2,6 C au cours de ce siècle. Une étude publiée la semaine dernière dans la revue Nature a révélé qu'en 2020, près de la moitié des espèces de coraux présentaient un «risque relatif élevé d'extinction», le changement climatique étant le principal facteur de ce déclin.

Accidents de la route

3 morts et 224 blessés en **24 heures**

Trois personnes sont décédées et 224 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique, dimanche, un bilan de la Protection civile. Les accidents mortels ont été enregistrés dans la wilaya d'Alger avec un mort et un blessé, suite au dérapage d'une motocyclette au niveau de

l'échangeur de l'aéroport international Houari-Boumediene (commune de Dar El Beida), la wilaya de Boumerdès avec une personne décédée heurtée par un véhicule sur la RN 5 dans la commune Souk El Had, et dans la wilaya de Khenchela avec un mort, suite au renversement d'un véhicule à Ouled Bouali, dans la commune d'El Mahmel. En outre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinc-

tion de deux incendies notamment urbains à travers les wilayas de Boumerdès et de Tamanrasset, sans faire de victimes. Pour ce qui est de la lutte contre les incendies de forêt et de récolte, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de quatre incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas du territoire national, selon le même bilan.

NAMIBIE

Les incendies de forêt touchent %16 du parc national d'Etosha

Les incendies de forêt ont touché 3.513 kilomètres carrés, soit environ 16% de la superficie du parc national d'Etosha, en Namibie, depuis le début de la saison des feux en cours, alors que la chaleur extrême et les vents violents risquent de compliquer les efforts de lutte contre les incendies, ont indiqué samedi les autorités namibiennes.

D'après les chiffres préliminaires publiés par le ministère namibien de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme, les incendies ont touché 926 kilomètres carrés du parc en octobre, contre 2.587 kilomètres carrés en septembre, portant la superficie cumulée touchée à 3.513 kilomètres carrés. Près de 80 personnes, dont des membres des Forces de défense namibiennes, des représentants des zones de conservation voisines et des travailleurs agricoles, luttent contre les incendies dans différentes parties du parc depuis le 20 octobre, a ajouté le ministère.

SOUDAN DU SUD

Au moins 10 morts dans des violences intercommunautaires

Au moins 10 personnes ont été tuées et trois autres blessées dans le nord-ouest du Soudan du Sud dans des attaques armées pour voler du bétail, ont indiqué samedi les autorités locales. Selon Agany Lok Agany, commissaire dans le comté de Tonj Nord, dans l'Etat de Warrap (nord-ouest), cité par des médias locaux, au moins 10 personnes ont été tuées vendredi soir dans ces affrontements, qui sont liés «à une série d'actes de vengeance et de vols de bétail». En août, 60 personnes, dont des assaillants, avaient été tuées dans ce même comté, également pour des vols de bétail. En 2025, le président Salva Kiir avait décrété l'état d'urgence durant six mois dans le Warrap, après une recrudescence des vols de bétail violents souvent suivis de cycles de représailles entre communautés.

JAPON

Séisme de magnitude 7 dans les îles Ogasawara

Un séisme d'une magnitude préliminaire de 7,0 a frappé dimanche les eaux du Pacifique au large des îles Ogasawara, au sud de Tokyo, sans qu'aucune alerte au tsunami ne soit émise, a annoncé l'Agence météorologique japonaise (JMA). La secousse s'est produite vers 11H10, heure locale, à une profondeur d'environ 470 km dans les eaux situées à l'ouest de l'archipel d'Ogasawara. Elle a atteint le niveau 3 sur l'échelle d'intensité sismique japonaise qui en compte 7, sur les îles de Chichijima et Hahajima, a précisé l'agence météorologique. L'épicentre du séisme a été localisé à 28,0 degrés de latitude nord et 139,9 degrés de longitude est. Aucun risque de tsunami n'était à signaler, a ajouté la JMA.

Zones touchées par Ebola en RDC

Près de 3,5 millions de personnes confrontées à de graves pénuries alimentaires

Parmi les personnes directement touchées par l'épidémie, 97 % ont encore besoin d'une aide alimentaire, a précisé le PAM. Le virus perturbe les marchés, les moyens de subsistance et les déplacements, compliquant l'accès à la nourriture dans l'est du pays.



Alors que l'épidémie d'Ebola continue sa propagation, près de 3,5 millions de personnes sont confrontées à de graves pénuries alimentaires dans les zones touchées par cette épidémie en République démocratique du Congo (RDC), a alerté une agence des Nations unies. Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), ces personnes font face à une situation de faim de niveau «crise» ou pire, correspondant à la phase 3 ou supérieure du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). Parmi les personnes directement touchées par l'épidémie, 97 % ont encore besoin d'une aide alimentaire, a précisé le PAM vendredi. Le virus perturbe les marchés, les moyens de subsistance et les déplacements, compliquant l'accès à la nourriture dans l'est du pays. Les mesures de traitement et d'isolement imposées pour limiter la trans-

mission peuvent également priver les familles de leurs sources habituelles de revenus et d'approvisionnement. «Le conflit et les déplacements ont laissé les familles avec peu de capacités pour faire face à ce choc supplémentaire», a déclaré David Stevenson, représentant du PAM en RDC, lors d'un point de presse à Genève. La riposte à l'épidémie est elle-même entravée par l'insécurité, le mauvais état des routes et les capacités locales limitées, qui compliquent l'acheminement de l'aide humanitaire et des fournitures médicales. En outre, le manque de financement menace ces opérations. Le PAM a besoin de 214 millions de dollars pour venir en aide aux populations les plus vulnérables de l'est de la RDC, frappées à la fois par le conflit et par l'épidémie. «Les familles ne devraient pas avoir à choisir entre suivre les recommandations sanitaires et se procurer de la nourriture», a-t-il insis-

té.

Cette alerte intervient alors que l'épidémie prend une dimension régionale. Jeudi, le directeur régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, Mohamed Janabi, avait mis en garde contre une situation de flambée «plus complexe» après la détection d'un cas au Nigéria.

Le pays a confirmé un cas importé de maladie à virus Bundibugyo chez une femme ayant récemment voyagé depuis l'Ouganda. Il est le cinquième pays à signaler un cas dans le cadre de cette épidémie, après la RDC, l'Ouganda, la France et le Kenya. La RDC demeure toutefois le principal foyer de l'épidémie. Au 21 octobre 2026, le pays avait enregistré 9 704 cas confirmés et 4 687 décès, selon les derniers chiffres des autorités sanitaires.

Surveillance et de contrôle sanitaire aux frontières

Réactivation des dispositifs au Tchad

Le ministre tchadien de la Santé publique et de la Prévention, Abdelmadjid Abderrahim, a ordonné, vendredi, la réactivation des dispositifs de surveillance et de contrôle sanitaire aux frontières, notamment le contrôle de la température des voyageurs, à la suite de la confirmation d'un cas d'Ebola au Nigeria. Cette annonce a été faite lors d'une réunion de coordination et de suivi de la riposte contre le choléra,

consacrée notamment à la situation épidémiologique dans le pays. Le ministre a également ordonné la réactivation des équipes de gestion des urgences sanitaires dans les provinces et recommandé le renforcement des stocks de fournitures médicales dans les structures de santé, afin de mieux faire face aux épidémies de choléra et de dengue, ainsi qu'à d'éventuels cas d'Ebola.

Aucun nouveau cas de choléra n'a été enregistré ces

derniers jours à N'Djamena, où la situation demeure calme, tandis que les opérations de sensibilisation se poursuivent toutefois dans les localités touchées. La représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Tchad, Manch ? nya, a assuré que l'organisation soutenait les mesures prises par le ministère et qu'une commande d'intrants destinée à la prise en charge des patients a également été lancée.

Typhon Champi à Taiwan

56.000 foyers sans électricité, un mort et des milliers d'évacuations

Les équipes d'urgence se sont mobilisées samedi pour rétablir l'électricité dans quelque 56.000 foyers toujours privés d'électricité à Taiwan, balayée par le typhon Champi, qui se dirige désormais vers la Chine et le Japon. Plus de 5.000 personnes ont été évacuées de leur domicile avant l'arrivée de la tempête, qui a déraciné des arbres, abattu des lignes électriques et provoqué de brèves inondations. Environ 56.000 foyers sont toujours privés d'électricité alors que Champi continue de s'abattre sur l'île. Près de 24 centimètres de pluie ont été enregistrés samedi dans le comté de Miaoli (ouest). Une personne est décédée et plus de 500 autres ont été blessées depuis jeudi, jour où le gouvernement a commencé à émettre des alertes concernant l'approche du typhon. Champi a brièvement atteint le statut de super-typhon lors de sa traversée de l'océan, avec des vents soutenus atteignant jusqu'à près de 300 km/h, mais s'est depuis affaibli. Samedi, elle affichait des vitesses de vent de 176 km/h, selon la dernière mise à jour en date du Centre conjoint d'alerte aux typhons. «Bien que la période où le typhon a eu le plus d'impact soit passée, nous tenons à rappeler à tout le monde que les vents et les vagues dans les eaux autour de Taiwan restent forts alors que le typhon se déplace vers le nord», a déclaré Wu Woan-hwa, de l'Administration centrale de la météorologie de Taiwan, lors d'un point presse. En Chine, certains services ferroviaires ont été suspendus et des dizaines de milliers de personnes ont été évacuées de leurs domiciles à Shanghai. «Certaines zones du Jiangsu, de Shanghai, du Zhejiang et d'autres régions devraient connaître des précipitations fortes, voire torrentielles», ont annoncé les médias d'Etat. Des dizaines de vols ont été annulés dans la région, notamment dans la préfecture d'Okinawa, au Japon, où le gouvernement a fait état de deux blessés liés au typhon.

Norvège

Chiakha toujours efficace

Amin Chiakha poursuit sa série en Norvège avec une régularité impressionnante. Encore décisif avec Rosenborg, l'international algérien confirme qu'il traverse l'une des meilleures périodes de sa jeune carrière. Amin Chiakha ne s'arrête décidément plus en Norvège. De retour avec Rosenborg après avoir purgé sa suspension le week-end dernier, l'international algérien a encore trouvé le chemin des filets ce samedi face à HamKam. Une nouvelle réalisation qui confirme une saison jusque-là exceptionnelle sur le plan individuel. Sur l'action, son coéquipier déborde et pénètre dans la surface avant d'adresser un centre tendu à ras de terre vers le premier poteau. Chiakha lit parfaitement la situation, prend le dessus sur son défenseur et coupe la trajectoire du ballon pour le pousser au fond. Un vrai but d'avant-centre, basé sur l'anticipation et la qualité de son déplacement.

Avec cette nouvelle réalisation, le joueur de 20 ans porte désormais son bilan à 15 buts et 3 passes décisives en 23 apparitions d'Eliteserien cette saison, soit 18 contributions directes.

Avant cette rencontre, il

totalisait déjà 1 859 minutes disputées en championnat.



Ligue 1 Mobilis (7e journée)

Le CRB co-leader, coup de tonnerre avec le départ de Maâlou

À l'issue d'un derby palpitant disputé samedi soir au stade du 5-Juillet, le CR Belouizdad et l'USM Alger se sont neutralisés (2-2). Ce partage des points permet au Chabab de s'emparer de la première place du classement de la Ligue 1 Mobilis, à égalité avec le MC Oran.



Cependant, l'actualité sportive a été éclipsée par une annonce inattendue : l'entraîneur tunisien Nabil Maâlou a officialisé sa démission de son poste, sans toutefois expliciter les motivations de son départ.

Face à la presse au coup de sifflet final de cette chaude confrontation, le technicien a acté sa décision, ouvrant une phase d'instabilité au sein de la barre technique belouizdadie. Aucune raison officielle n'a filtré, même si des observateurs évoquent la piste de tensions larvées avec une frange des supporters. Une hypothèse qui demeure suspendue aux prochaines déclarations des différentes parties concernées.

Pourtant, sportivement, le Chabab avait parfaitement lancé sa partie, s'offrant une avance de deux buts par l'intermédiaire de l'attaquant tunisien Benhammouda. Ce dernier a d'abord transformé un penalty (8e), avant de récidiver dans le jeu (28e). Une marge confortable qui s'est avérée insuffisante. L'USMA a su redresser la barre, recollant au score grâce à deux pénalités : le premier converti par Ramdaoui dans les arrêts de jeu du premier acte (45'+10), le second signé Khaldi (56e). Au retour des vestiaires, les Usmistes ont montré un visage plus conquérant, dynamisés par un coaching payant. Les protégés de Lamine N'Diaye ont accentué la pression pour tenter de l'emporter, mais l'exclusion de leur défenseur Achraf Abada à dix minutes du terme a douché leurs espoirs. Malgré leurs assauts, ils doivent se contenter d'un nul à domicile, ce qui les positionne au cinquième rang avec onze unités au compteur. Pour le CRB, ce point pris à l'extérieur s'avère précieux puisqu'il lui permet de fondre sur le sommet et de rattraper le MC Oran.

Succès retentissants de la JSK et du CRT en déplacement

Ce dernier avait été tenu en échec la veille par la JS El Biar (0-0), permettant ainsi à ces deux clubs de partager conjointement le trône du championnat national. Derrière ce duo de tête, la JS

Kabylie a réalisé l'excellente opération de cette septième levée en surclassant l'USM Khenchela sur ses terres (3-0). Les Canaris ont fait parler leur supériorité après la pause, portés par un doublé de Messaoudi (49e, 65e) et une réalisation du jeune international Lahlou Akhrib (55e). Une victoire nette qui propulse la JSK sur la troisième marche du podium avec un total de treize points. Autre coup d'éclat à l'extérieur, celui du promu, le CR Aïn Témouchent, qui est allé s'offrir le scalp de l'ES Sétif (2-1) sur la pelouse du 8-Mai-1945. Zaâlouk avait lancé les hostilités (15e), avant que Baouche ne fasse le break (82e). Si l'ancien Usmiste Benayad a réduit la marque dans le temps additionnel (90'+2), cela n'a pas évité le revers sétifien. Le CRT grimpe à la septième place (huit unités), à égalité avec la JS El Biar. En revanche, la situation devient critique pour l'Entente. Comptant seulement cinq petits points, l'équipe glisse à la douzième position et va devoir impérativement réagir pour s'extraire de cette zone de turbulences au classement général.

H.M.

Pays Bas

Hamache continue avec un superbe lob

L'ailier gauche Algérien Ilyes Hamache est en feu en ce moment avec Cambuur aux Pays-Bas. Déjà buteur la semaine dernière contre AZ Alkmar, l'ancien joueur de Schalke s'est encore distingué lors d'une large victoire hier face à Willem II, lors de la 10e journée de championnat. Il a inscrit le deuxième but du match à la 13e minute. Lancé dans la surface par son coéquipier Costarelli, il arrive à toute vitesse avant de tromper le gardien d'un ballon piqué pour le lobber. Il est ensuite passeur en deuxième période pour son avant-centre Nicolas Binder qui s'offre un doublé.

CAF CL

Benbouali buteur avec Pyramids

Nadhir Benbouali continue de profiter de chaque minute avec Pyramids. Encore buteur sur la scène africaine, l'attaquant algérien accompagne l'excellent début de saison d'un club qui tourne actuellement à plein régime.

Nadhir Benbouali continue de prendre ses marques avec Pyramids. Entré en jeu à la 66e minute lors du match retour du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions face à El-Merriekh Bentiu, l'international algérien n'a eu besoin que de quelques minutes pour se montrer décisif. À la 71e, il a inscrit le quatrième but de son équipe lors de la large victoire 4-0.

L'action résume parfaitement ses qualités d'attaquant. Lancé dans la profondeur sur le côté gauche de la surface, Benbouali a pris l'avantage sur son défenseur avant de se présenter face au gardien. Sans trembler, il a conclu du pied gauche pour remporter son face-à-face et participer au festif offensif de Pyramids. Les Égyptiens, déjà vainqueurs 1-0 à l'aller, se qualifient ainsi pour la phase de groupes sur un score cumulé de 5-0.

Benbouali compte désormais trois buts toutes compétitions confondues depuis son arrivée : un en Coupe de la Ligue, un en championnat face à Ceramica Cleopatra et désormais un en Ligue des champions.

Ligue 2 (7e journée)

Le GCM au coude à coude avec l'USMB en tête, la JSA ne lâche pas

Le GC Mascara a rejoint l'USM Blida en tête du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, tandis que la JS Azagza a créé la surprise en s'installant aux côtés du MSP Batna en tête du groupe Centre-Est, à l'issue de la septième journée disputée vendredi et samedi, marqué par plusieurs résultats nuls et des victoires importantes en déplacement. Dans le groupe Centre-Ouest, l'USM Blida, tenue en échec en déplacement par le MC Saïda (0-0), conserve la première place avec 17 points, à égalité avec le GC Mascara, auteur d'une précieuse victoire à l'extérieur face à l'ESM Koléa (4-2).

Le GC Mascara a ainsi réalisé la meilleure opération de cette journée en s'imposant dans un match proliquo, lui permettant de revenir à hauteur des Bli-déens, alors que le RC Kouba, troisième avec 15 points, a laissé filer deux unités à Tiaret face à la JSMT (2-2). Le MC Saïda, qui compte un match en moins, occupe la quatrième place avec 14 points, devant l'ES Mostaganem, l'USM El Harrach, l'IRB Sidi M'Hamed Benali et l'ASM Oran, regroupés à 11 points.

Le derby de Mostaganem entre le WAM et l'ESM s'est achevé sur un score vierge (0-0), tout comme les

rencontres ASM Oran - IRB Sidi M'Hamed Benali et USM El Harrach - MC El Bayadh.

De son côté, le NA Hussein Dey a renoué avec la victoire en dominant le RC Arbaâ (1-0), tandis que le WA Tlemcen s'est imposé à domicile face à la JS Taghit (2-0), qui reste avant-dernière avec un seul point. En bas de tableau, le MC El Bayadh, tenu en échec par l'USM El Harrach, demeure 14e avec trois points, alors que le RC Arbaâ ferme la marche avec -1 point et deux matchs en moins.

Gr. Centre-Est : le MSPB et la JSA à égalité

Dans le groupe Centre-Est, le MSP Batna et la JS Azagza occupent la première place avec 14 points chacun, à l'issue de cette septième journée.

Le MSPB a perdu son match en déplacement face à la JSM Skikda (1-0), alors que la JSA a réalisé une bonne opération en s'imposant sur le terrain de l'IRB Nezla (1-0), lui permettant ainsi de prendre la tête du classement à égalité avec le club batnéen.

L'USM Annaba a également signé une victoire importante à l'extérieur face au CR Béni Thour (2-1), portant son total à 13 points et se rapprochant d'une longueur du duo de tête.

L'AS Khroub a, de son côté, remporté le derby face au MO Constantine (1-0), rejoignant la JSM Skikda à la quatrième place avec 12 points, tandis que le NC Magra, tenu en échec par la JSD Jijel (0-0), occupe la sixième position avec 11 unités.

Le MO Béjaïa a signé un succès à domicile face au Paradou AC (2-1), alors que le NRB Teleghma a battu le NRB Béni Oulbane (1-0). Le CA Batna s'est également imposé devant l'US Chaouia (2-0).

En bas de tableau, l'IRB Nezla totalise quatre points, devant le CR Béni Thour (3 pts) et la JSD Jijel, lanterne rouge avec deux points.

Les deux groupes restent ainsi très disputés après sept journées, avec des écarts réduits en tête du classement et plusieurs formations encore en mesure de se rapprocher des premières places lors des prochaines journées.



ANGLETERRE

City **tombe** face à Aston Villa

Le leader Manchester City a subi sa première défaite de la saison en championnat anglais de football, samedi à Birmingham contre Aston Villa (2-1) après sept victoires en sept matches, ce qui le place sous la menace d'un retour d'Arsenal.



Le club du nord de l'Angleterre, menacé de lourdes sanctions dans une affaire de fraude financière, conserve la tête de la Premier League avec 21 points, mais il peut se faire rejoindre par Arsenal (2e, 18 pts) si les "Gunners" battent Everton dans l'après-midi. Aston Villa (6e, 11 pts) poursuit lui son redressement, après un début de saison poussif, très éloigné de ses ambitions. Le club de Birmingham a obtenu sa première victoire à domicile en championnat grâce à un doublé de Nicolas Jackson (6e, 60e), l'homme en forme des "Villans". L'ancien avant-centre de Chelsea a marqué quatre fois dans ses quatre derniers matches en Premier League. Le meilleur buteur du championnat, Erling Haaland (9 buts), a lui égalisé en début de seconde période d'une tête puissante sur un centre d'Iliman Ndiaye (52e, 1-1). Le Norvégien a failli récidiver à l'approche du coup de sifflet final, mais sa tête a été repoussée devant la ligne de but par le défenseur Ian Maatsen (89e).

Maresca explique le remplacement de Foden

Enzo Maresca a défendu ses changements sans concession à la mi-temps, après les difficultés de Manchester City au milieu de terrain face à Aston Villa. L'entraîneur a expliqué son choix tactique de faire entrer Phil Foden plutôt qu'Ayoub Bouaddi alors que City tentait de combler son retard concédé en début de match. Manchester City a rarement été mené au score depuis l'arrivée de Maresca. Mais lorsque son équipe se retrouve derrière, l'entraîneur n'hésite pas à prendre des décisions tranchées. Manchester City a bien réagi après avoir encaissé un but précocement contre Aston Villa. Iliman Ndiaye est passé tout près de l'égalisation, mais le poteau a finalement repoussé sa tentative. Pour tenter de renverser la situation, Maresca a procédé à un double changement décisif à la pause. Rayan Cherki a été remplacé à la mi-temps. Plutôt que de faire entrer Bouaddi pour renforcer l'entre-

jeu, Maresca a choisi de lancer Foden, qui avait débuté sur le banc. Sa non-titularisation avait surpris après son triplé en milieu de semaine. Interrogé après le match, Maresca a défendu ses ajustements tactiques en établissant un parallèle avec la récente rencontre européenne, au cours de laquelle City était parvenu à inverser la dynamique. «Je pense que contre le PSG, c'était un peu différent, a expliqué Maresca aux journalistes. Aujourd'hui, nous avons besoin d'un milieu de terrain technique. C'est pour cela que Rayan est sorti et que Phil a été repositionné dans l'axe.» L'entrée d'un milieu créatif n'a pas résolu le principal problème de City ce jour-là. Le match s'est emballé, avec des attaques d'un côté comme de l'autre et d'immenses espaces au milieu de terrain. Elliot Anderson et Enzo Fernandez avaient auparavant formé un duo irréprochable dans l'entrejeu contre Manchester United et Liverpool. Mais, comme face au PSG, ils ont perdu des duels cruciaux contre Villa.

BAYERN MUNICH

Kompany absent pour plusieurs semaines

L'entraîneur belge du Bayern Munich, Vincent Kompany, devrait rester éloigné des terrains pendant plusieurs semaines après son malaise survenu vendredi, a annoncé samedi le club allemand, précisant que son état de santé est stable. Le technicien de 40 ans reste hospitalisé encore quelques jours afin de subir des examens complémentaires destinés à déterminer les causes de son malaise, a indiqué le directeur sportif du Bayern Munich, Max Eberl, cité dans un commu-

niqué du club. "La bonne nouvelle, c'est que son état est stable", a déclaré Eberl, précisant que les premiers examens avaient livré certains résultats, mais que des examens supplémentaires étaient nécessaires pour déterminer les causes de l'incident et évaluer la durée de sa convalescence. Le responsable bavarois a indiqué que le club envisageait une absence de plusieurs semaines plutôt que de quelques jours. Kompany s'était effondré vendredi lors d'une

séance d'entraînement de l'équipe réserve du Bayern Munich, un incident qui a bouleversé les jeunes joueurs présents, selon Eberl. Le club a également confirmé le rapport du match de son équipe réserve contre le DJK Vilzing, prévu samedi.



ESPAGNE

Alvarez porte l'Atlético Madrid

"L'araignée" pique à nouveau: l'attaquant argentin Julian Alvarez, auteur de son premier but de la saison en Liga face au Deportivo La Corogne (1-0), a permis samedi à l'Atlético Madrid de s'accrocher à sa deuxième place avec une sixième victoire consécutive en championnat.

Deux mois après son transfert avorté au FC Barcelone, le champion du monde 2022, pris en grippe par ses supporters depuis le début de saison, a poursuivi son opération rachat auprès de son public en inscrivant le seul but de la rencontre, à la reprise d'un centre d'Alejandro Grijaldo (48e, 1-0).

Cette deuxième réalisation de la semaine, célébrée sobrement par le buteur argentin, déjà décisif lors du match nul mardi à Stuttgart en Ligue des champions (1-1), permet à l'Atlético (2e) de revenir provisoirement à deux points du Barça (1er), à la veille du Clásico face au Real Madrid (3e).

Interrogé par Movistar+ après le match, l'attaquant de 26 ans est sorti du silence et a "demandé pardon" à son public pour ses déclarations pendant le Mondial-2026, lorsqu'il avait estimé que son transfert serait "la meilleure chose pour tout le monde".

"C'était une erreur de ma part tant sur la forme que dans le moment choisi, et je comprends la colère de nos supporters. Je serais aussi contrarié à leur place. (...) J'espère pouvoir renverser la situation, avec du travail et de l'humilité", a-t-il ajouté.

L'ex-joueur de Manchester City, qui fêtait samedi sa première titularisation de la saison en Liga, tentera lors des prochaines semaines de reconquérir les supporters colchonos, comme était parvenu à le faire Antoine Griezmann, après son départ chez le rival catalan en 2019.

Toujours privé de son buteur Pierre-Emerick Aubameyang, opéré d'un genou fin septembre, le promu galicien (10e) aurait pu arracher le nul à la dernière seconde, mais le jeune Kevin Sanchez, qui disputait ses premières minutes en professionnel, a buté sur le gardien slovène Jan Oblak (95e) à bout portant.

MLS

Messi et l'Inter Miami **stoppés**

La belle série de trois victoires consécutives de l'Inter Miami a pris fin samedi soir après une décevante défaite 2-0 face aux New York Red Bulls. Malgré l'entrée en jeu de Lionel Messi en seconde période, l'Inter Miami n'a pas réussi à combler le retard concédé en début de match à la Red Bull Arena. La soirée a commencé de façon désastreuse pour les visiteurs à Harrison, dans le New Jersey, lorsqu'une erreur défensive a offert l'avantage aux locaux. Après seulement sept minutes de jeu, Casemiro, ancien milieu de terrain de Manchester United et du Real Madrid, a involontairement envoyé le ballon dans ses propres filets en tentant de repousser un centre dangereux de Cade Cowell. Le dégage-

ment manqué du vétéran brésilien a donné le ton d'une soirée frustrante pour l'équipe de Cristian «Kily» González. Malgré 62,5 % de possession, l'Inter Miami a peiné à se créer des occasions, tandis que New York s'est procuré les meilleures situations avec 18 tentatives de tir. Cette défaite constitue un sérieux coup d'arrêt pour le club, qui affichait une excellente forme en championnat avant son déplacement sur la côte Est. Le résultat est difficile à digérer pour González, qui a vu son équipe maîtriser de longues séquences du match sans se montrer assez tranchante. Miami n'a cadré que deux tirs, signe d'un manque de précision inhabituel dans le dernier tiers du terrain.

Le retour de Messi ne permet pas de renverser la situation

Tous les regards étaient tournés vers Lionel Messi, qui a débuté sur le banc après une semaine de déplacements effrénée. L'icône argentine s'était récemment rendue en Espagne pour recevoir le prestigieux prix Princesse des Asturies des sports à Oviedo, un voyage qui imposait de gérer son temps de jeu. González a fait entrer le meilleur buteur du championnat à la 56e minute, espérant que le joueur aux huit Ballons d'Or pourrait une nouvelle fois faire la différence et arracher un point pour le club de Floride. Messi, qui comptait 25 buts en MLS cette saison avant son entrée en jeu, a immédiatement

accélééré le jeu de Miami. Il a fait étalage de sa vision du jeu avec une passe qui a transpercé la défense et amené les meilleures occasions de Miami, mais ses coéquipiers n'ont pas réussi à les concrétiser. Ce résultat a mis fin à une série de 13 matches consécutifs, en club et en sélection, au cours desquels Messi avait marqué ou délivré une passe décisive. La décision de laisser le capitaine emblématique sur le banc au coup d'envoi avait été prise à l'avance. González a expliqué qu'elle avait été convenue au préalable afin d'éviter tout risque de blessure avant un autre match prévu mercredi, tout en donnant du temps de jeu à Messi.

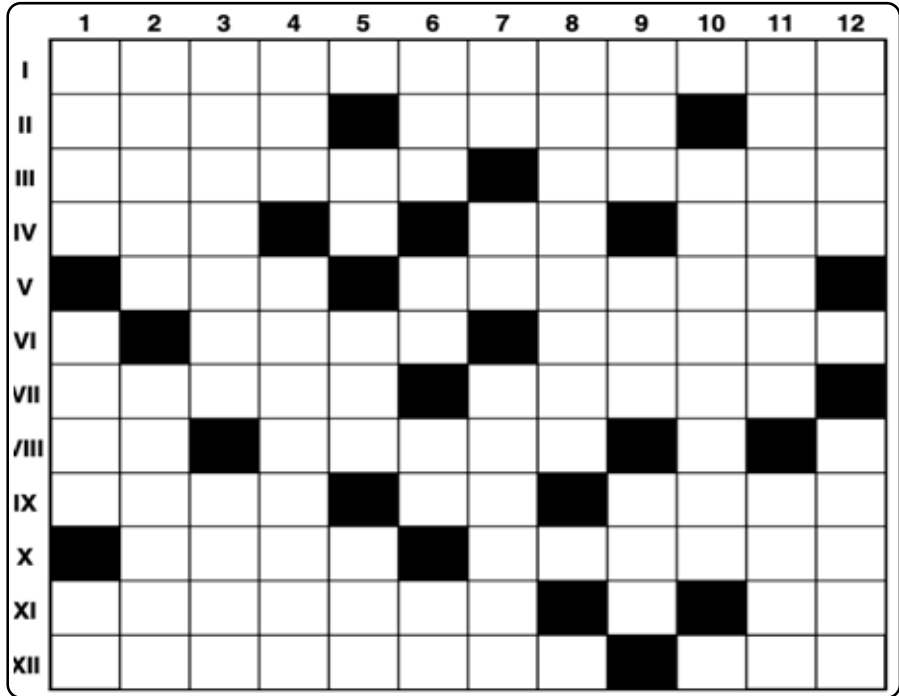
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

I. Champion désigné porte-drapeau de l'équipe de France pour les JO d'hiver 2014.
II. Un composant de l'urine. Abimas. Caprice d'enfant. III. Slalomeur qui fera partie de la délégation française. Etoffe. IV. Un ingrédient de base pour la neige de culture. Négation. A monter soi-même. V. Sans-abri. Patineur de vitesse français très prometteur. VI. Chapitre biblique. Pas un. VII. Blonde ou aux blanches mains. A quitté le droit chemin. VIII. Se jette dans l'Adriatique. Nationalité à l'honneur pour ces JO d'hiver 2014. IX. S'écroule à marée basse. Coutumes. A accueilli les JO d'hiver 1952. X. Couleur primaire. Diapraise. XI. Roi d'Egypte. Ça en fait, des belles médailles ! XII. Slalomeur qui fera partie de la délégation française. Tente le coup.

VERTICALEMENT

1. Discipline aux JO d'hiver. En snowboard, on n'en utilise que la moitié. Une discipline qui fut sport de démonstration aux JO d'Albertville. 2. Ville du Nord. Ville d'accueil des JO d'hiver 2014. 3. Une station de ski dans le Vercors. - Demande d'écoute. 4. A cours au Japon. Biathlète français médaillé d'argent à Vancouver 2010. 5. Chemin de randonnée. Situé au milieu. Presque noir. 6. Fait avancer la bête. Césium. Appris. Sans doublage. 7. Champion. Théâtre nippon. Entre les roues. 8. Discipline aux JO d'hiver. 9. Lettre grecque. Exécute. Bête de jeu. 10. Discipline aux JO d'hiver. 11. Sous-entend. A pour capitale Vientiane. 12. Discipline aux JO d'hiver. Une mer qui borde Sotchi.



MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : croquemitaine

- AGENT

ARDOISE

BADIGEON

BAMBOU

BASALTE

BETON

BRIQUE

BUCHE

CALCAIRE

CHEVRON

CIMENT

COLOMBAGE
- CORDEAU

CREPIR

DALLAGE

DILUTION

ENDUIT

ETAGE

GABARIT

GAUCHE

GRANIT

GRAVIER

HERISSON

JOINT
- LEZARDE

LINGE

LINTEAU

MACON

MARBRE

MICRON

MOELLON

MORTIER

ORTIE

PIERRE

PLAFOND

PLATRE
- POUTRE

SABLE

SOLIVE

TAILLEUR

TALOCHE

TOQUE

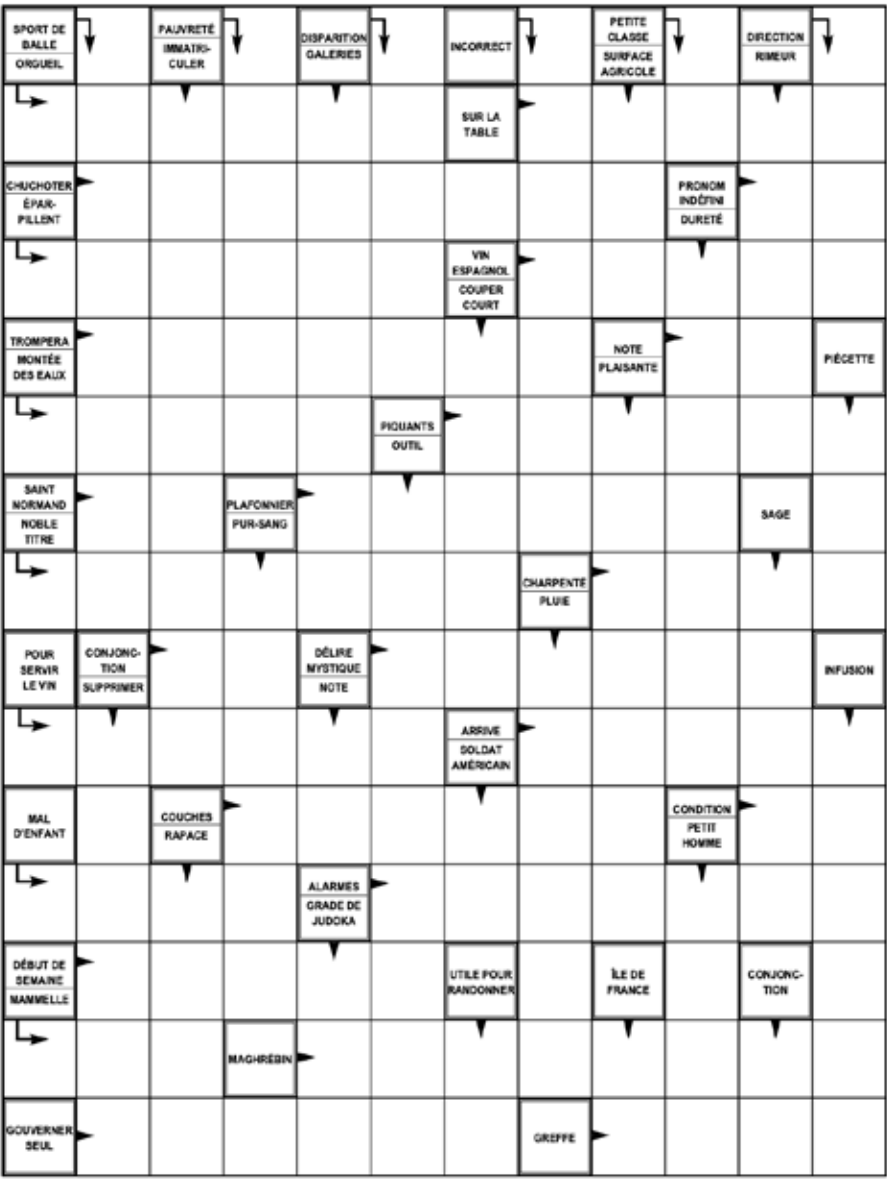
TORCHIS

TRUELLE

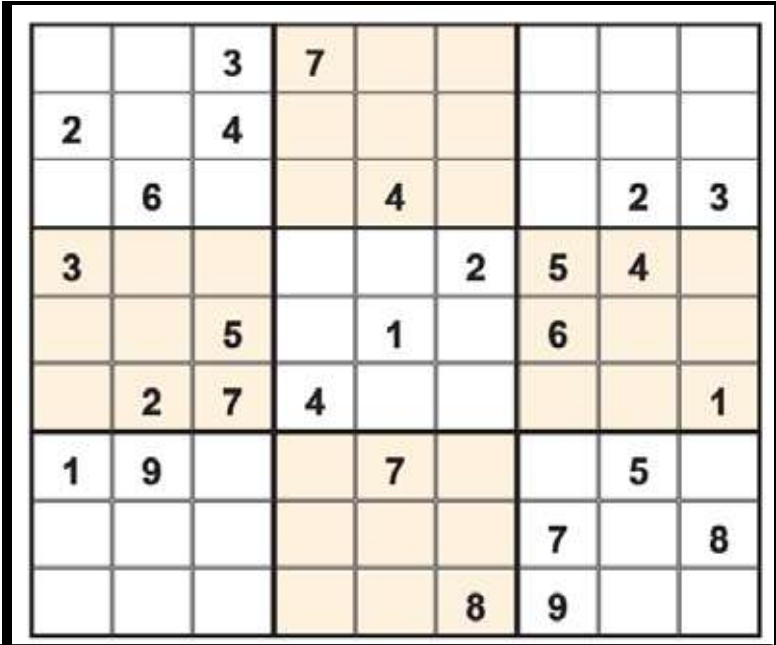
TUILE



LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO



SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO — LES MOTS CROISÉS



HAKIM DEKKAR, L'HUMOUR CHEVILLÉ À LA SCÈNE

« Je continuerai de rêver »

De ses premières imitations dans l'enfance à ses rôles au théâtre et à la télévision, l'artiste constantinois a construit sa carrière au contact du public. Un parcours marqué par l'humour, le goût de l'interprétation et une fidélité au théâtre qu'il considère comme son premier amour.



NASSIM TERKI

Chez Hakim Dekkar, le goût de la scène remonte à l'enfance. Né le 30 avril 1967 à Constantine, le comédien commence très tôt à imiter les personnes de son entourage. Ce jeu, qui amuse ses proches, devient peu à peu une vocation. Son passage par les Scouts musulmans algériens lui permet de développer davantage son sens de l'interprétation. Avec l'aide de son frère aîné Djamel, lui-même passionné de théâtre et aujourd'hui directeur du Théâtre régional de Batna,

il fait ses premiers pas dans le théâtre amateur avant de rejoindre le milieu professionnel. Ses débuts se construisent au fil des rencontres et des expériences. Il intègre la troupe Ahl El-Masrah, avec laquelle il participe notamment à la pièce « Agrab fi Gach Aroussa ». Il rejoint ensuite le Théâtre régional de Béjaïa, où il travaille auprès du regretté Abdelmalek Bouguermouh. Cette expérience prend fin après son licenciement par le directeur de l'époque, Ahmed Khoudi, pour des absences jugées injustifiées. L'artiste expliquera plus tard que celles-ci étaient liées à

sa participation à l'émission « Espaces de théâtre ». Cet épisode ne met pas fin à son parcours. Hakim Dekkar poursuit son chemin et trouve progressivement son public grâce à un registre qui mêle imitation, humour et observation des comportements. C'est avec le spectacle « Khebat Kraou » qu'il se fait véritablement connaître. Ce one-man-show lui ouvre les portes de nombreuses scènes, en Algérie comme à l'étranger. Au fil des représentations, l'artiste développe une relation directe avec le public, portée par son sens de l'imitation et sa manière de faire vivre

des personnages familiers. Lors d'une rencontre organisée à la Bibliothèque nationale d'El-Hamma, Hakim Dekkar était revenu sur les difficultés rencontrées au cours de sa carrière et sur les raisons de sa persévérance. Il avait alors évoqué plus de 500 représentations de son spectacle. Pour lui, la scène reste bien davantage qu'un métier. « Je ne quitterai jamais la scène, c'est mon premier et dernier amour », confiait-il, rappelant aussi que le théâtre est, à ses yeux, « une lutte et un message ». Si le théâtre demeure son premier terrain d'expression, la télévision contribue largement à sa popularité. Sa première apparition remonte à 1988, dans la série « Ya Chari Dala ». Il participe ensuite à plusieurs productions, dont « Aissa Story », « El Mechwar », « Bin Youm w Lila » et « Binatna ». Le personnage de Djeha occupe une place particulière dans sa carrière. Hakim Dekkar l'interprète dans plusieurs productions, notamment « Jouha », en 2000, puis dans les suites de 2003 et 2004, avant de reprendre le rôle dans « Jouha, le retour », en 2010. Il apparaît également dans « Kharedj Ettaghtia », « Achwak El Madina », « Trik Lahbal », « Achaab », « Dar Tahar » et « Garadjna », diffusée en 2023. Au cinéma, il figure au générique d'« El Portrait », en 1995, et des « Vacances de l'apprenti », en 1999, dans le rôle d'Emilio. En 2006, il partage l'affiche de « Gourbi Palace » avec Lakhdar Boukhers. Son parcours compte ainsi des expériences dans différents registres, même si l'humour reste étroitement associé à son nom. Au cours de son parcours, Hakim Dekkar a côtoyé plusieurs figures du théâtre algérien, parmi lesquelles Farida Sboundji, Ziani Chérif Ayad, M'Hammed Benguettaf et Dalila Halilou. Il a participé à douze représentations théâtrales, dont huit en tant que comédien, et mis en scène quatre pièces, selon un entretien consacré à son parcours. L'artiste a également connu une parenthèse politique, en accédant à la présidence de l'Assemblée populaire communale de Constantine, selon un article de DIA-Algérie. Cette expérience l'a éloigné un temps des écrans, sans effacer son attachement au monde artistique. Aujourd'hui, son parcours se poursuit avec une nouvelle responsabilité culturelle. Il a été installé par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, comme commissaire du Festival international « Panorama du cinéma », à Constantine. Une fonction qui vient s'ajouter à son expérience de comédien, d'humoriste et de metteur en scène. Au-delà de ses fonctions, Hakim Dekkar reste avant tout un artiste attaché à la scène et à son public. De ses premiers rôles à ses spectacles, il a poursuivi son parcours avec la même passion. « Je continuerai de rêver », disait-il. Une façon de rappeler que, pour lui, l'aventure artistique continue.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BÉJAÏA

« **Pagliacci** », l'opéra italien au rendez-vous du théâtre à Béjaïa

Entre passion, jalousie et violence, l'œuvre de Ruggero Leoncavallo explore les contradictions de l'âme humaine. Présentée au Festival international du théâtre de Béjaïa, cette création défend une conception du spectacle fondée sur la sobriété scénique et la force du jeu. À travers sa mise en scène, la metteuse en scène revient sur sa démarche artistique, sa volonté de rendre l'opéra accessible au plus grand nombre et le rôle du théâtre dans le dialogue entre les cultures.

L'Express : Vous présentez Pagliacci au Festival international du théâtre de Béjaïa. Qu'est-ce qui vous a donné envie de faire découvrir cette œuvre au public algérien ?

Lucia : Pagliacci (I Pagliacci) est une œuvre universelle qui parle directement au cœur et aux émotions les plus viscérales de l'être humain. Le public algérien est un public d'une immense sensibilité, passionné et très réceptif au théâtre de contenu. Apporter ce chef-d'œuvre du vérisme italien à Béjaïa, c'est partager une histoire de passion, de masque et de vérité théâtrale avec un public qui sait vibrer à l'unisson avec les artistes. Le Festival international de Béjaïa est le lieu idéal pour cette rencontre, car il célèbre le théâtre sous toutes ses formes et favorise un échange culturel authentique.

L'Express : Vous défendez un opéra qui sort des salles traditionnelles pour aller à la rencontre des spectateurs. Pourquoi il est important, selon vous, de rapprocher l'art lyrique du grand public ?

Lucia : L'opéra a trop longtemps été perçu comme un art élitiste. Nous croyons fermement le contraire : l'opéra est populaire par essence. J'aime le théâtre fait de peu de choses, mais où dans ce peu, il y a tout. Pour moi, les décors somptueux ne sont pas nécessaires. Sortir des salles traditionnelles nous permet de briser ces barrières invisibles. En épurant la scène, mon objectif est de mettre en valeur, de la manière la plus claire et compréhensible possible, le travail des acteurs et, dans ce cas précis, des chanteurs. C'est ainsi que la musique retrouve sa puissance première : celle d'émouvoir immédiatement, sans distinction sociale.

L'Express : Pagliacci raconte une histoire où la frontière entre le théâtre et la vie réelle finit par disparaître. Qu'est-ce qui vous touche le plus dans cette œuvre de Leoncavallo ?

Lucia : Ce qui me bouleverse le plus, c'est la fragilité de la condition de l'artiste, magnifiquement résumée dans le célèbre air Vesti la giubba. Cette dualité entre le clown qui doit faire rire et l'homme qui pleure à l'intérieur est d'une humanité déchirante. Quand la réalité rat-

trape la fiction sur scène, le théâtre devient un miroir brûlant de la vie. Leoncavallo a réussi à capturer ce moment précis où le masque tombe, et cette mise en abyme — le théâtre dans le théâtre — reste l'une des métaphores les plus puissantes de l'existence humaine.

L'Express : La jalousie et la violence contre les femmes sont au cœur du drame. Comment avez-vous abordé ces questions dans votre mise en scène ?

Lucia : Dans ma mise en scène, j'ai voulu aborder ces questions sans complaisance mais avec une profonde lucidité contemporaine. La jalousie de Canio n'est pas romantisée ; elle est montrée pour ce qu'elle est : une obsession destructrice et une volonté de possession. Nedda est une femme qui aspire à la liberté, à l'amour et à l'émancipation, prisonnière d'un milieu étouffant. Mettre en scène cette violence aujourd'hui implique de souligner le tragique de cette condition féminine et de faire résonner l'œuvre comme un avertissement toujours actuel sur les ravages du patriarcat et de la violence de genre.

L'Express : Votre compagnie travaille dans plusieurs pays, dont l'Algérie, et fait du dialogue entre les cultures une priorité. Que représente pour vous cette rencontre avec le public de Béjaïa ?

Lucia : La rencontre avec le public de Béjaïa est toujours un moment de grâce et d'une immense richesse. Pour notre compagnie, le dialogue interculturel n'est pas un concept abstrait, c'est une pratique vivante. Être ici, c'est jeter des ponts artistiques au-dessus de la Méditerranée. Le public de Béjaïa est exigeant, chaleureux et doté d'une grande générosité. Cette rencontre représente l'essence même de notre mission : prouver que la musique et le théâtre sont des langages universels qui dépassent les frontières et unissent les peuples dans une même émotion.

L'Express : Après plus de vingt ans de travail dans le théâtre, qu'est-ce qui vous pousse encore à créer et à défendre des formes de spectacle qui sortent des sentiers habituels ?

Lucia : Après plus de vingt ans, ce qui me guide reste la conviction que le théâtre doit revenir à son essence la plus pure. Je fuis le faste inutile pour me concentrer sur l'essentiel : la vérité humaine sur scène. Quand un spectacle est dépouillé du superflu, chaque geste, chaque note et chaque regard des interprètes prennent une force extraordinaire. Sortir des sentiers battus me permet de garder ce théâtre vivant, féroce et accessible à tous. Tant qu'il y aura des histoires à raconter à travers la mise à nu de l'humain, l'étincelle de la création restera intacte.

Trait d'esprit

“Le bon sens est de savoir ce qu'il faut faire ; le bon esprit, de savoir ce qu'il faut penser.”

Joseph Joubert

L'ALECSO distingue les médinas de Mila, Nedroma et Béjaïa

L'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO) a inscrit trois sites algériens au Registre du patrimoine architectural et urbain des pays arabes. Il s'agit de la partie préservée de la vieille ville de Mila, de la ville de Nedroma, dans la wilaya de Tlemcen, et de la partie préservée de la vieille ville de Béjaïa. Cette reconnaissance vient saluer la richesse historique et urbaine de trois cités qui ont profondément marqué l'histoire de l'Algérie. Elle confirme aussi la place de ces espaces dans la mémoire architecturale et culturelle du monde arabe. Mila, Nedroma et Béjaïa comptent parmi les villes algériennes dont le tissu ancien témoigne de plusieurs siècles d'histoire, d'échanges et de savoir-faire. Leurs médinas, leurs ruelles, leurs monuments et leur organisation urbaine constituent un héritage précieux, aujourd'hui reconnu à l'échelle arabe.

Nouvelle médaille d'or pour Kaylia Nemour



Hier, à Rotterdam, la gymnaste Kaylia Nemour a remporté la médaille d'or et le titre mondial à la poutre lors des Championnats du monde 2026, disputés aux Pays-Bas. La championne olympique a signé une prestation d'une grande maîtrise, récompensée par une note de 14,566 points. Elle a devancé l'Italienne Manila Esposito, deuxième avec 14,066 points, et l'Américaine Skye Blakely, médaillée de bronze avec 13,633 points. Cette médaille vient couronner une semaine exceptionnelle pour la jeune Algérienne de 19 ans. La veille, elle avait déjà conservé son titre mondial aux barres asymétriques, son exercice de prédilection, avec une note de 15,333 points.

Dakar 2027 change de cap

Le Dakar 2027 ne se déroulera pas en Arabie saoudite, en raison de la situation régionale. L'épreuve est toutefois maintenue du 1er au 15 janvier, dans un lieu qui doit encore être annoncé. Les organisateurs qualifient ce changement d'exceptionnel et ponctuel, et prévoient le retour du rallye en Arabie saoudite en 2028, pour sa 50e édition.

LABOURS-SEMAILLES

Les guichets uniques au service des céréaliculteurs

Les 78 guichets uniques relevant de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) connaissent une affluence croissante des agriculteurs, à l'approche de la campagne labours-semailles 2026-2027. Installés au sein des coopératives de céréales et de légumes secs (CCLS), ils accompagnent les céréaliculteurs dans leurs démarches administratives et de financement. Ce dispositif vise à faciliter l'accès aux semences et aux engrais dans de meilleures conditions, a expliqué à l'APS

le chargé de l'information à l'OAIC, Mohamed Saâdaoui. Il réunit, au même endroit, des représentants des CCLS, de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) et de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA). Pour financer leur campagne, les agriculteurs peuvent choisir entre l'autofinancement et le crédit « Rfig », accordé par la BADR et disponible dans chaque guichet unique. Une formule destinée à réduire les déplacements et à rapprocher le financement des exploitations. Un autre dispositif, le

Pèlerinage : le service du sacrifice inclus dans les prestations offertes aux pèlerins

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a annoncé hier dans un communiqué que les dispositions retenues pour la saison du Hadj 1448H/2027 prévoient la prise en charge du service du sacrifice parmi les prestations proposées aux pèlerins, afin de leur assurer un accompagnement optimal. « Dans le souci de réunir les meilleures conditions pour l'accomplissement des rites et d'améliorer la qualité des services

proposés à nos honorables pèlerins, l'ONPO informe que les dispositions retenues pour la saison du Hadj 1448H/2027 prévoient la prise en charge du service du sacrifice parmi l'ensemble des prestations proposées à nos pèlerins », précise le communiqué. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du « renforcement des efforts de l'État algérien visant à assurer une prise en charge optimale de nos pèlerins », souligne le communiqué.



L'EXPRESS

INVESTISSEMENTS, TRANSFORMATION MINIÈRE ET CONTENU LOCAL EN LIGNE DE MIRE

L'Algérie veut valoriser davantage les richesses de son sous-sol

Le secteur des mines et des industries minières poursuivra, en 2027, la concrétisation des grands projets miniers et le développement des activités d'exploration, en vue de valoriser les ressources nationales et de renforcer la valeur ajoutée de l'économie nationale.

PAR MAHREZ Z.

Présentant, samedi passé, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), les grandes lignes et les priorités du budget sectoriel pour 2027, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF), le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, a indiqué que les priorités portaient sur l'approfondissement des connaissances relatives aux richesses du sous-sol national, la mobilisation des investissements nationaux et étrangers, le développement des capacités de transformation, ainsi que le renforcement du contenu local et l'accompagnement des investisseurs. Le ministre a indiqué que les dispositions prévues visaient à actualiser certaines redevances et à clarifier les règles relatives à l'assiette et au recouvrement, tout en préser-

vant la stabilité et la lisibilité du système fiscal pour les investisseurs. Les crédits de paiement proposés pour le secteur des mines et des industries minières au titre de l'année 2027 s'élèvent à 20,48 milliards de dinars, contre environ 4 milliards de dinars d'autorisations d'engagement, a indiqué Mourad Hanifi. Les transferts proposés comprennent 1,4 milliard de dinars au profit de l'Agence nationale des activités minières (ANAM) et 1 milliard de dinars au profit de l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA), selon l'exposé du ministre. Le projet de Gara Djebilet occupe une place centrale dans le développement de la filière sidérurgique. À ce titre, le ministre a souligné la poursuite de la coordination entre les opérateurs et les secteurs concernés pour les opérations de traitement, de transport et d'approvisionnement, tout en veillant à la maîtrise des opérations, à la ré-



duction des impuretés et à l'adaptation des capacités industrielles aux besoins de l'industrie nationale. Concernant le projet intégré de phosphate, les efforts porteront sur la coordination des opérations d'extraction, d'enrichissement et de transformation chimique avec la réalisation des infrastructures ferroviaires et portuaires, afin de valoriser les ressources nationales, de soutenir l'approvisionnement du secteur agricole en engrais et d'ouvrir de nouvelles perspectives à l'exportation. S'agissant du projet de zinc et de plomb de Tala Hamza, à Oued Amizour, la priorité consiste à réunir les conditions nécessaires à la réalisation de la mine et des installations de production de concentrés, parallèlement à l'étude des perspectives de transformation minière en Algérie, à travers l'évaluation des besoins de la société Al-zinc. Dans le domaine de la recherche et de l'exploration, le programme public pour la période 2026-2028 comprend 16 projets distincts, pour une enveloppe financière prévisionnelle de 2,5 milliards de dinars. Un montant de 1,1 milliard de dinars est prévu en 2027 pour financer 14 pro-

jets. Le ministre a également souligné l'importance du développement du contenu local, à travers l'augmentation de la valeur ajoutée produite en Algérie, le renforcement de la contribution des entreprises nationales à l'approvisionnement des projets miniers en biens et services et l'encouragement de la sous-traitance, de l'ingénierie et de la maintenance. Il a également insisté sur la priorité à accorder à la main-d'œuvre algérienne et à sa formation. Le groupe Sonarem et ses 13 filiales poursuivront leurs efforts pour renforcer la préparation des investissements, maîtriser les coûts et améliorer les capacités des entreprises à piloter les projets. De son côté, l'Agence nationale des activités minières (ANAM) œuvrera à renforcer l'accompagnement des investisseurs et à assurer le suivi du respect de leurs engagements en matière de travaux et d'investissements. Le ministre a également évoqué la mobilisation des investissements nationaux, publics et privés, ainsi que le développement de partenariats internationaux équilibrés tout au long de la chaîne de valeur, de l'exploration à la transformation. ■



« crédit fournisseur », s'adresse aux agriculteurs touchés par les aléas climatiques ou les incendies, et qui éprouvent des difficultés à accéder aux crédits bancaires. Il leur per-

met d'acquiescer des semences dont le coût sera déduit de leur récolte à la fin de la campagne, sous la supervision de commissions de wilaya spécialisées.

R. N.